



SM le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, adresse un message de félicitations à Sa Sainteté le Pape Léon XIV

Page 2

www.libe.ma

# Libération

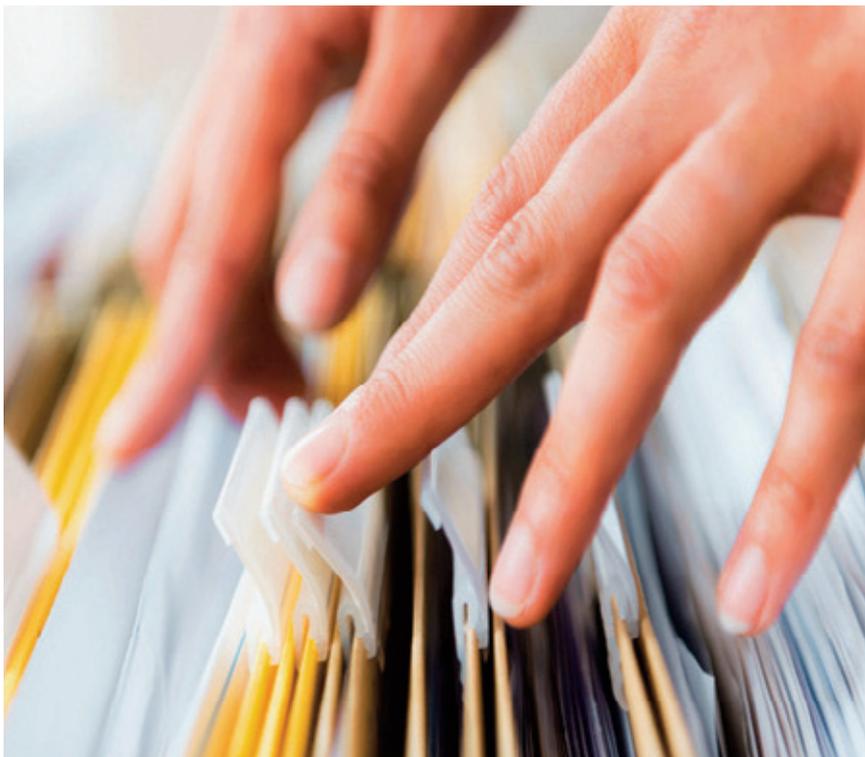
Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10 508

Lundi 12 Mai 2025

## L'accès à l'information a du mal à prendre forme

*Les fameuses exceptions, le manque de transparence et de volonté politique... autant d'embûches qui vont à l'encontre d'une loi vieille de six ans*



Page 3

## Réunion de l'Institution des secrétaires régionaux et provinciaux et session du Conseil national de l'USFP

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, présidera la réunion de l'Institution des secrétaires régionaux et provinciaux prévue vendredi 16 mai au siège central du parti à Rabat à partir de 17 heures.

D'autre part, le Conseil national du parti tiendra, samedi 17 mai à 9 heures au siège central du parti, les travaux de sa session périodique, conformément aux résolutions du Bureau politique du parti arrêtées lors de sa dernière réunion du lundi 21 avril 2025 lors de laquelle, il fut décidé d'organiser la session du Conseil national au cours de la seconde moitié du mois de mai courant. L'ordre du jour de ces travaux se focalisera sur la situation politique actuelle, la situation organisationnelle, le programme d'action et les résolutions et conclusions à la lumière desdits travaux.

## CAN U20 : Maroc-Sierra Leone, un duel pour un ticket au Mondial



Page 22

# SM le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, adresse un message de félicitations à Sa Sainteté le Pape Léon XIV



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, que Dieu L'assiste, a adressé un message de vœux et de félicitations à Sa Sainteté le Pape Léon XIV à l'occasion de son investiture à la mission papale.

"Au moment où l'insigne mission de conduire l'Eglise catholique Vous est confiée, il M'est très agréable de Vous adresser Mes félicitations les plus chaleureuses et de vous présenter Mes vœux les meilleurs pour un pontificat bénéfique au peuple catholique et au bien commun", écrit Sa Majesté le Roi dans ce message.

Le Souverain souligne que le

Royaume du Maroc et le Saint-Siège, dépositaires de longues traditions diplomatiques et spirituelles, sont unis par des liens séculaires d'estime et d'entente fraternelle, ajoutant qu'"ils le sont également par leurs engagements actifs en faveur de la paix et du vivre-ensemble".

A cet égard, poursuit SM le Roi, "le Royaume, terre de coexistence fraternelle des religions monothéistes, s'emploie sans relâche à promouvoir l'esprit de solidarité et de concorde entre les peuples et les civilisations".

"C'est dans cette perspective que, sur l'invitation de Mon auguste père

Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa sainte miséricorde, le Pape Jean-Paul II avait effectué, en août 1985, une visite historique au Maroc et qu'en mars 2019, le peuple marocain et Moi-même avons eu le plaisir d'accueillir le Pape François à Rabat", rappelle le Souverain.

Ces rencontres entre le Roi du Maroc, Commandeur des croyants et le Chef de l'Eglise catholique "sont un événement à haute valeur symbolique qui témoigne avec force et à juste titre de la volonté partagée avec le Saint-Siège de construire des ponts de fraternité entre les hommes et d'ériger le dialogue interreligieux

en rempart aux extrémismes et aux replis sur soi", affirme SM le Roi.

"Que Votre Sainteté soit assurée de Ma disposition constante pour que, sous Votre pontificat, ces liens privilégiés entre le Royaume du Maroc et le Saint-Siège se prolongent dans le même esprit de fraternité, d'amitié et d'entente", écrit SM le Roi dans ce message, formant le vœu "qu'ils se renforcent encore davantage en vue de soutenir le dialogue continu entre musulmans et chrétiens sur la base des valeurs humaines universelles et des préceptes communs aux religions monothéistes".

## Les Cercles de consultation EuroMeSCo sur le nouveau pacte pour la Méditerranée à Rabat

Les Cercles de consultation EuroMeSCo sur le nouveau pacte pour la Méditerranée se tiendront les 13 et 14 mai au campus de l'Université Mohammed VI Polytechnique à Rabat, ont annoncé le Policy Center for the New South (PCNS) et l'Institut européen de la Méditerranée (IEMed). Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet IEMed de "Soutien à la réflexion et aux consultations sur le Pacte pour la Méditerranée", un pacte appelé à devenir le principal cadre politique de l'Union européenne (UE) pour le renforcement de la coopération de l'Union avec ses voisins méridionaux, indique un communiqué du PCNS.

Ce projet, cofinancé par l'UE, vise à proposer une approche renouvelée, pragmatique et inclusive pour faire face aux défis complexes de la région et identifier des opportunités de collaboration stratégique.

A cette occasion, le directeur général pour la région MENA et le Golfe à la Commission européenne, Stefano Sannino, effectuera sa première visite officielle à Rabat, et présentera le nouveau Pacte pour la Méditerranée ainsi que sa vision stra-

tégique. Tenu sous forme de consultation participative, cette rencontre réunira des décideurs politiques, experts, chercheurs, représentants de la société civile et acteurs du secteur privé des deux rives de la Méditerranée.

Elle s'articulera autour de trois priorités axées notamment sur la stimulation d'une croissance économique durable, via le commerce, l'investissement et l'implication accrue du secteur privé et l'autonomisation de la jeunesse, en alignant les compétences disponibles avec les besoins du marché de l'emploi et les perspectives de mobilité, ainsi que l'accélération de la transition durable, à travers des approches décarbonées pour les systèmes alimentaires, la gestion de l'eau et la résilience environnementale. Cette consultation vise à enrichir la réflexion européenne en intégrant pleinement les priorités et les attentes des partenaires du Sud.

Elle aspire à jeter les bases d'un pacte coconstruit, ambitieux et orienté vers des solutions concrètes à même de répondre aux enjeux communs de la région, conclut le communiqué.

## Clôture en apothéose de la participation du Maroc à la Foire de Paris

La participation du Maroc à la Foire de Paris (30 avril-11 mai), s'est clôturée, samedi, en apothéose avec la distinction du Royaume du trophée «Stands d'Or 2025». Le Maroc, invité d'honneur de ce grand événement festif et du shopping, est le seul à avoir remporté ce trophée dans la catégorie "Richesses du monde".

Monté par la Maison de l'artisan sur un espace d'exposition de près de 400 m<sup>2</sup>, le pavillon marocain, conçu comme un village d'arts et métiers, donne à voir une grande variété de produits artisanaux. Chaque article incarne un savoir-faire unique ti-

rant son essence de l'héritage culturel et historique du Royaume. Le pavillon du Maroc a été parmi les plus fréquentés de cette édition de la Foire de Paris.

Il a d'ailleurs reçu la visite de plusieurs personnalités françaises, notamment la ministre déléguée au Commerce, à l'Artisanat, aux PME et à l'Économie sociale et solidaire, Véronique Louwagie, le ministre délégué chargé de la Francophonie et des Partenariats internationaux, Thani Mohamed Soillhi, la maire de Paris Anne Hidalgo, d'élus et responsables locaux, de nombreux

touristes et membres de la diaspora marocaine.

La journée de vendredi a été entièrement dédiée au Maroc dans l'espace "Village Talents d'Afrique", avec des prestations musicales, des défilés de mode, un cérémonial de préparation du thé à la menthe et d'autres illustrations du savoir-faire marocain dans divers domaines. Outre les représentants de filières d'artisanat de toutes les régions du Royaume, notamment la confection du tapis, du cuir, de l'habillement, la dinanderie, la bijouterie, les produits cosmétiques et la décoration, le pavillon marocain offre une immersion sensorielle dans la richesse et la diversité du savoir-faire marocain. Dans le cadre de cette participation, un riche programme d'animation à rythme tous les jours les moments de découverte dans ce pavillon qui met en valeur également l'hospitalité et la générosité marocaines.

Des cooking shows animés par le célèbre chef Kamal Laabi, dit Kimo, des spectacles de musique chaabi agrémentaient l'ambiance du pavillon marocain au grand bonheur des visiteurs.



# L'accès à l'information a du mal à prendre forme

*Les fameuses exceptions, le manque de transparence et de volonté politique... autant d'embûches qui vont à l'encontre d'une loi vieille de six ans*

Plus de six ans après l'entrée en vigueur de la loi organique n°31.13 sur le droit d'accès à l'information, le Maroc peine encore à traduire dans les faits cet engagement constitutionnel. Entre opacité administrative, retard systémique et manque de culture de la transparence, les citoyens marocains se heurtent à un mur silencieux, là où la démocratie exige des ponts de communication.

En théorie, la loi organique 31.13 devait constituer un tournant dans la relation entre l'administration et les citoyens. Adoptée en 2018, elle consacre le droit d'accéder à l'information détenue par les institutions publiques, un pilier fondamental de toute démocratie moderne. En pratique, cependant, ce droit demeure largement illusoire.

C'est ce que révèle un rapport accablant publié récemment par l'Association SimSim – Participation citoyenne, en partenariat avec l'Association Rawad Attaghyr pour le Développement et la Culture. L'enquête s'est penchée sur 102 demandes d'information envoyées, entre décembre 2023 et février 2025, à 60 institutions nationales et locales via le portail officiel chafafiya.ma. Le constat est sans appel : à peine 33,33% des demandes ont reçu une réponse.

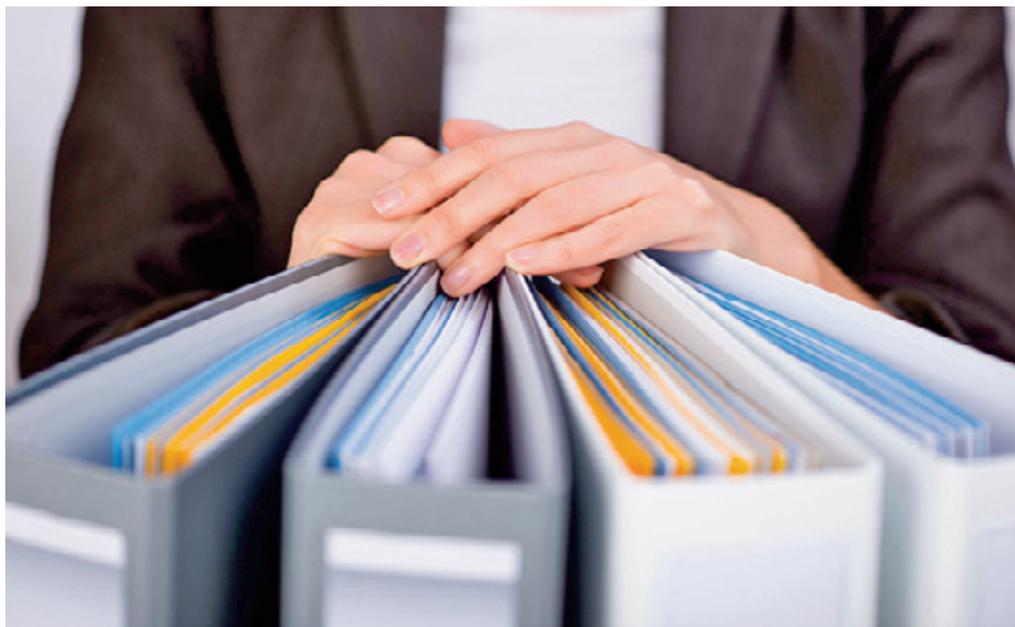
## Un droit constitutionnel vidé de sa substance

Ce chiffre, à lui seul, illustre l'ampleur du problème. Sur 60 entités sollicitées, 66% n'ont pas daigné répondre, affichant une forme de désinvolture face à une obligation légale. Pire encore, parmi les institutions ayant répondu, seules 20 ont respecté les délais légaux fixés à 20 jours, renouvelables une fois. Le délai moyen de réponse s'établit à 50,53 jours ouvrables, révélant une incapacité chronique à respecter les engagements administratifs les plus élémentaires.

Le rapport fait état de situations aberrantes : des délais allant jusqu'à 160 jours pour une simple réponse, tandis que d'autres institutions réagissent en deux jours, preuve que la lenteur n'est pas une fatalité, mais bien une question de volonté.

## Une réponse de mauvaise qualité, quand bien même elle existe

Mais au-delà des chiffres, c'est la qualité des réponses qui interroge. Sur les 34 réponses obtenues, seules 11 ont été jugées complètes et bien formulées, émanant notamment de la Présidence du ministère délégué chargé du Numérique, du Parquet général, de l'Université Mohammed Ier ou encore de la Haute autorité de la communication audiovisuelle.



Pour le reste, les réponses ont été incomplètes, floues, parfois à côté de la demande, voire inutilisables.

Ce manque de rigueur dans le traitement des demandes d'information aggrave la défiance des citoyens envers l'administration. Il trahit également l'absence de formation adaptée des agents publics, souvent peu sensibilisés à leurs obligations en matière de transparence.

## Le mirage de la publication proactive

Autre lacune mise en lumière par le rapport : l'absence quasi totale de publication proactive des informations. La loi 31.13 prévoit que certaines données – comme les budgets, les organigrammes ou les rapports d'activités – soient mises à disposition du public sans demande préalable. Or, dans les faits, ces informations sont rarement accessibles, obligeant les citoyens à formuler des requêtes officielles pour des données censées être publiques.

Ce défaut systémique de transparence trahit une culture administrative profondément enracinée dans l'opacité, où l'information est perçue non comme un droit, mais comme une faveur discrétionnaire.

## Une démocratie inachevée

En conclusion, le rapport ne se contente pas de dresser un état des lieux. Il lance un appel à une réforme en profondeur de la loi 31.13, qu'il juge

insuffisante face aux réalités de terrain. Il recommande de renforcer les mécanismes de contrôle, d'assurer des formations régulières aux agents chargés de traiter les demandes, et surtout de favoriser une véritable culture de la transparence.

Des recommandations qui ne datent pas d'aujourd'hui puisque bien que la loi n° 31-13 sur le droit d'accès à l'information soit présentée comme une avancée majeure dans le renforcement de la transparence administrative au Maroc, sa définition juridique et, surtout, ses modalités concrètes d'application, soulèvent dès sa naissance de sérieuses interrogations quant à l'effectivité réelle de cette politique publique.

En effet, et dès sa formulation, le texte législatif a instauré un cadre restrictif, truffé d'exceptions nombreuses et vagues, qui laissent une large marge d'interprétation aux autorités administratives. En pratique, cela revient à leur octroyer un pouvoir discrétionnaire sur ce qui peut être communiqué au public – ou non. Cette latitude étendue sape le principe même du droit à l'information, censé être un outil au service de la redevabilité démocratique. Pire encore, la loi prévoit des sanctions sévères lorsque l'usage de certaines informations est jugé "inapproprié", sans que cette notion soit suffisamment encadrée. Ce flou juridique crée un climat d'autocensure et de prudence excessive, tant chez les demandeurs que chez les fonctionnaires chargés de la communication.

A ces limitations structurelles s'ajou-

tent des dysfonctionnements importants dans l'implémentation de la loi. L'un des volets les plus critiques – la publication proactive des informations par les institutions publiques – reste largement ignoré. Pourtant, ce principe de transparence anticipée devrait permettre aux citoyens d'accéder librement à des données clés (budgets, rapports d'activités, appels d'offres, décisions administratives, etc.), sans avoir à formuler une demande formelle.

Selon plusieurs analyses et rapports indépendants, ce défaut de mise en œuvre est souvent justifié par un manque de formation des agents publics et des ressources financières limitées allouées à cette politique. Si ces facteurs techniques sont réels, ils ne sauraient masquer la cause la plus profonde du blocage : une culture institutionnelle profondément ancrée dans la rétention de l'information. L'administration marocaine continue de fonctionner selon une logique de secret, héritée d'une tradition bureaucratique fermée et peu encline à l'ouverture vers les citoyens.

En toile de fond, c'est surtout l'absence de volonté politique ferme qui est pointée du doigt. Car là où il y a volonté, les moyens peuvent être mobilisés. Or, la loi 31-13 semble pour l'instant avoir été conçue davantage comme un gage de bonne volonté face aux exigences internationales – notamment en matière de gouvernance – que comme une réelle transformation de la relation entre administration et citoyens.

Hassan Bentaleb

*La connexion du Maroc et de la Mauritanie à leur profondeur sahélo-africaine*

# Un levier pour les échanges continentaux et internationaux



**L**a connexion du Maroc et de la Mauritanie à leur profondeur sahélo-africaine constitue un levier pour les échanges continentaux et internationaux, ont indiqué, samedi à Nouakchott, les participants au premier Forum économique parlementaire maroco-mauritanien.

La déclaration de Nouakchott sanctionnant les travaux de ce Forum de deux jours, organisé dans la capitale mauritanienne, souligne que les installations portuaires et de transport maritime stratégiques et structurantes, mises en place par les deux pays à la faveur de leur position stratégique, constitueront un "levier prometteur pour les échanges continentaux et internationaux".

Dans ce sens, les deux parties ont exprimé leur confiance dans la capacité du Maroc et de la Mauritanie à s'ériger en un pôle de production et de commercia-

lisation vers le continent africain, leur voisinage européen et leur horizon atlantique ouvert sur l'Amérique.

Elles ont également souligné le potentiel de la région à s'affirmer en tant qu'"espace de prospérité commune et de communication, incarnant les liens de sang, de fraternité et de bon voisinage entre les deux peuples frères, sous le leadership des dirigeants des deux pays, Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Son Excellence le Président Mohamed Ould Cheikh Ghazouani".

A cet égard, le Forum a appelé à l'exploitation optimale et durable des ressources halieutiques importantes dont disposent les deux pays dans le cadre de projets communs compétitifs au niveau international à même de contribuer à la sécurité alimentaire, d'augmenter les recettes en devises et de fournir

des emplois décents.

Dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, l'accent a été mis sur l'importance de réaliser des investissements et des projets communs dans ces secteurs en vue de valoriser leur potentiel et d'augmenter la productivité à travers l'adoption de méthodes modernes d'exploitation et l'utilisation optimale des engrais agricoles.

Les participants ont, de même, plaidé pour la formation des producteurs et la mutualisation de leurs efforts dans le cadre d'associations et de coopératives, saluant dans ce sens le rôle des associations de la société civile en matière de développement de l'agriculture solidaire et de proximité.

Ils ont, en outre, préconisé des sessions de formation et des missions de terrain, animés par des experts des deux pays, pour l'appropriation des techniques

agricoles, la mise à profit des résultats de la recherche pour le développement, ainsi que l'échange d'expertise dans le domaine de la médecine vétérinaire, notamment en termes de formation aux techniques, d'utilisation des médicaments et de campagnes de lutte contre les maladies et les épidémies auxquelles le bétail est exposé.

Concernant la formation, le Forum a appelé à encourager davantage l'accès des professionnels aux instituts, centres de formation et écoles dont disposent les deux pays dans les secteurs concernés, l'objectif étant de contribuer au développement des compétences et au transfert de connaissances et de technologies.

La déclaration de Nouakchott a, par ailleurs, insisté sur l'échange d'expertise par le biais de la formation dans les domaines de la gestion, de la gouvernance, de l'environnement

des investissements, des procédures administratives, de l'appui aux investisseurs et aux initiatives privées, ainsi que la facilitation de la circulation régulière des personnes et des biens.

Le Forum parlementaire économique mauritano-marocain, dont la séance d'ouverture a été coprésidée par le président de la Chambre des représentants, Rachid Talbi Alami, et le président de l'Assemblée nationale de la Mauritanie, Mohamed Bamba Ould Meguett, a réuni des parlementaires, ministres, responsables sectoriels et acteurs économiques des deux pays.

Il vise à favoriser l'échange d'expertise et de bonnes pratiques, à renforcer la coopération trilatérale en impliquant d'autres acteurs africains et internationaux, et à construire des partenariats durables à travers une approche intégrée réunissant les pouvoirs législatif et exécutif ainsi que le secteur privé.

## Le Président mauritanien reçoit le président de la Chambre des représentants

Le Président mauritanien Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a reçu, vendredi à Nouakchott, le président de la Chambre des représentants, Rachid Talbi El Alami.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette audience, M. Talbi El Alami a indiqué avoir transmis les salutations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Président de la République islamique de Mauritanie, ajoutant que cette rencontre a été également l'occasion de discuter d'un certain nombre de questions importantes.

L'audition s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée nationale mauritanienne, Mohamed Bamba Meguett, du ministre chargé du Cabinet du Président de la République, Nani Ould Chrougha, et de l'ambassadeur du Maroc à Nouakchott, Hamid Chabar.

## Formation professionnelle

# La Mauritanie souhaite bénéficier davantage de l'expérience marocaine

**L**a Mauritanie souhaite tirer davantage profit de l'expérience marocaine dans le domaine de la formation professionnelle, a affirmé, samedi à Nouakchott, le ministre mauritanien de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers, Mohamed Malainine Ould Eyih.

S'exprimant dans le cadre du Forum parlementaire économique maroco-mauritanien, M. Malainine Ould Eyih a indiqué que son pays aspire à bénéficier de l'expérience marocaine dans le domaine des cités des métiers et des compétences

et de la gestion déléguée de certains établissements de formation professionnelle, ainsi qu'en matière d'expertise des formateurs et des programmes de formation.

Il a, dans ce sens, mis en avant la coopération étroite avec le département de la formation professionnelle au Maroc pour tirer profit de son expérience "afin de gagner du temps" et d'accélérer la mise en place d'établissements de formation professionnelle de qualité.

Le ministre mauritanien a cité, à cet égard, le Pôle métiers et compétences de Nouakchott, qui est en cours de réalisa-

tion, notant que l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) apportera l'expertise nécessaire à l'aboutissement de ce projet d'envergure, qui s'inspire de l'expérience des Cités des métiers et des compétences au Maroc.

La coopération entamée avec le Maroc dans ce domaine porte sur le développement des programmes qui seront adoptés et sur la mise en œuvre d'un programme de formation des formateurs mauritaniens au Maroc, a-t-il fait observer, notant que cette coopération

concerne également la création d'une Agence nationale pour l'éducation et la formation professionnelle qui intégrerait tous les établissements de formation professionnelle en Mauritanie, en s'inspirant de l'expérience de l'OFPPT.

Par ailleurs, M. Malainine Ould Eyih a salué les "succès réalisés" par le Maroc au cours des dernières années en matière de développement des secteurs économiques et d'implantation des multinationales dans le Royaume, dont des compagnies aériennes, à la faveur de la disponibilité de compétences bien formées.

## Utilisation de l'IA dans les Parlements

# Une avancée technologique au service de l'efficacité législative

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans les Parlements constitue une avancée technologique majeure à même d'améliorer l'efficacité des institutions législatives à différents niveaux, souligne un rapport du groupe de travail thématique temporaire à la Chambre des représentants sur "L'intelligence artificielle : perspectives et implications".

Ce nouvel outil technologique permettra aux députés d'analyser rapidement et avec précision des données législatives complexes, contribuant à une prise de décision éclairée et réfléchie, relève le rapport, notant qu'il s'agit également d'améliorer l'interaction avec les citoyens et de communiquer de manière plus efficace, ce qui constitue un saut qualitatif dans la manière dont les Parlements répondent aux exigences de la société.

Par ailleurs, l'IA peut renforcer le contrôle parlementaire à l'égard des politiques publiques et contribuer à un suivi plus précis de l'application des lois, précise le document.

En revanche, il signale que malgré les avantages considérables de l'IA, son utilisation dans les Parlements est confrontée à plusieurs défis liés à la protection de la vie privée et des données personnelles, notant que

"le principe de transparence soulève des interrogations sur la manière dont les décisions parlementaires seront prises sur la base d'algorithmes qui peuvent parfois être incompréhensibles ou biaisés".

À cet égard, le rapport insiste sur la nécessité de mettre en place un cadre juridique et éthique définissant les modalités d'utilisation de l'IA dans les Parlements afin de garantir la préservation des valeurs démocratiques et la protection des droits individuels.

Selon le groupe de travail thématique, l'IA, couplée aux technologies numériques, permet de renforcer la participation civique en donnant aux Parlements et aux gouvernements la capacité d'analyser de grandes quantités de données et de formuler des recommandations, ce qui favorise la prise de décisions fondées sur des informations précises et exhaustives. De plus, elle facilite la participation des citoyens en simplifiant le langage législatif et en fournissant des traductions en temps réel.

Pour renforcer cette transformation numérique, le rapport souligne que la Chambre des représentants peut utiliser l'IA pour soutenir divers aspects du processus législatif, en automatisant des tâches et en facilitant la formulation de la législation par l'analyse



des lois existantes et la génération d'ébauches de nouveaux projets de loi, garantissant ainsi leur cohérence et exhaustivité.

Quant aux perspectives de l'utilisation de l'IA au sein du Parlement marocain, le groupe de travail a fait savoir qu'elles sont particulièrement liées à la transcription en temps réel des débats des séances plénières et des commissions, fournissant ainsi des résumés des réunions des

commissions parlementaires ainsi que des rapports concis.

Concernant l'organisation des archives, le groupe de travail note que l'IA est en mesure d'accélérer le processus de numérisation des documents législatifs et d'offrir un aperçu des opinions exprimées en analysant les commentaires sur les propositions législatives ou les pétitions soumises par les citoyens, ce qui favorise la participation citoyenne.

Le rapport conclut que le potentiel considérable offert par l'IA présente des défis majeurs, notamment l'essor que connaissent des métiers tels que la programmation, le développement de logiciels, l'analyse des systèmes, la maintenance, ainsi que la sécurité des données, qui doivent être intégrées progressivement dans l'action parlementaire, afin d'optimiser le temps et de rationaliser les ressources.

## Première master class sur l'innovation technologique, l'intelligence artificielle et économique à Laâyoune

L'École supérieure de technologie (EST) de Laâyoune, en partenariat avec Be-Digit, une organisation technologique à but non lucratif basée en Belgique, organisera du 13 au 15 mai à Laâyoune, la première édition de master class sur l'innovation technologique, l'intelligence artificielle et économique.

Placé sous le thème "Intelligence partagée pour un avenir responsable", cet événement réunira des experts internationaux, chercheurs, entrepreneurs, décideurs publics et étudiants autour de problématiques clés liées à l'innovation numérique, à la transformation économique et à l'autonomisation de la jeunesse marocaine, indique un communiqué des organisateurs. Ce colloque s'inscrit dans une dynamique de coopération académique euro-méditerranéenne, en particulier entre le Maroc et la Belgique, visant à renforcer la recherche appliquée, l'innovation entrepreneuriale et les passerelles de mobilité entre les deux pays.

Plusieurs chercheurs marocains établis en Belgique, actifs dans les universités et instituts technologiques flamands et wallons, prendront part aux discussions afin de partager leurs expériences, projets collaboratifs et propositions de co-développement scientifique.

L'événement proposera des conférences plénières, des panels thématiques et des ateliers pratiques, ainsi que plusieurs conventions de partenariat. Cette initiative s'impose comme une plateforme catalytique pour l'innovation, la formation et la coopération transnationale. Elle reflète l'ambition partagée de faire de Laâyoune un pôle émergent d'excellence scientifique et technologique dans les provinces du Sud du Royaume. À noter que Be-Digit est une organisation technologique à but non lucratif basée en Belgique et fondée par des entrepreneurs marocains et européens issus des domaines de la technologie, de la finance et de la recherche appliquée.

## Appel pour le renforcement des Institutions nationales africaines des droits de l'Homme

Le 7ème Dialogue politique entre la Commission de l'Union africaine et le Réseau des Institutions nationales africaines des droits de l'Homme (INDH), tenu à Addis-Abeba du 07 au 09 mai courant, a plaidé pour le renforcement des capacités des INDH dans le continent.

Ce 7ème Dialogue politique placé sous la thématique "Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine à travers des réparations: rôle des INDH et des autres acteurs des droits de l'Homme", vise à favoriser le dialogue entre les acteurs clés du continent afin d'initier et de maintenir des collaborations et des idées stratégiques qui mèneraient à des actions concrètes concernant la mise en œuvre des engagements en matière de droits de l'Homme en Afrique.

Dans une déclaration à la MAP à l'issue de la cérémonie de clôture de cette ses-

sion, la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et de l'Alliance mondiale des Institutions nationales des droits de l'Homme (GANHRI), Amina Bouayach, a souligné que trois grands axes ont été retenus lors de ce Dialogue, relevant que le premier concerne la détermination des responsabilités historiques liées à la colonisation, à l'esclavage et à la traite des êtres humains, tandis que le deuxième porte sur les mécanismes de mise en œuvre d'une justice réparatrice en faveur des Africains.

Le troisième axe, a-t-elle ajouté, porte sur les finalités économiques de cette justice, notamment dans leur lien avec le développement durable du continent.

Mme Bouayach a fait savoir que l'un des points importants soulevés lors de ces discussions a été la nécessité de renforcer le rôle des Institutions nationales des droits

de l'Homme et l'impératif de leur fournir un appui en moyens humains, logistiques et financiers, afin qu'elles puissent remplir pleinement leur mission en tant qu'acteurs centraux dans ce processus.

Mme Bouayach a aussi indiqué que les débats ont mis en avant l'impératif d'une véritable renaissance culturelle africaine, permettant de revisiter, reconnaître et valoriser l'expérience historique des Africains durant la période coloniale.

En marge de sa participation à ce Dialogue politique, la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et de l'Alliance mondiale des Institutions nationales des droits de l'Homme (GANHRI) a eu des entretiens avec le président de la Commission nationale éthiopienne des droits de l'Homme, Berhanu Adello, et la ministre éthiopienne de la Justice, Hanna Arayaslassie.

# L'arganeraie, une mine d'or vert à l'épreuve du dérèglement climatique



**A**u pied des contreforts de l'Anti-Atlas, là où le climat est semi-aride à aride, se dresse, tel un symbole de résilience et de développement durable, un arbre endémique du Maroc, à forte valeur écologique, économique et culturelle: l'arganeraie.

Bien plus qu'un simple végétal, cette essence forestière emblématique agit tel un "bouclier écologique", assurant, à la fois, le rôle de rempart contre les phénomènes climatiques extrêmes et de gardien d'un savoir-faire ancestral et d'une identité nationale. Autant d'atouts qui lui ont valu la reconnaissance par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Toutefois, cette précieuse ressource naturelle se trouve confrontée à de multiples risques et défis, notamment le réchauffement climatique et la succession des années de sécheresse, qui impactent son développement et engendrent sa dégradation, déplore la directrice générale de l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA), Latifa Yaakoubi.

Approchée par la MAP à l'occasion de la Journée internationale de l'arganier (10 mai), Mme Yaakoubi a pointé du doigt divers facteurs anthropiques et climatiques qui impactent cet arbre semi-aride, notamment la multifonctionnalité du territoire où se superposent pâturage, labour et autres usages, le déficit hydrique altérant le cycle de production, l'irrégularité des pluies et les épisodes de sécheresse de plus en plus intenses.

"Face à ces conditions défavorables, l'arganier, connu pour sa résilience et son adaptabilité, déploie ses mécanismes physiologiques d'adaptation, lui assurant une

longévité de plus de 100 ans, privilégiant ainsi sa survie au détriment de la fructification et de la reproduction", explique la responsable.

Résultat : Des arganiers en stress de plus en plus vulnérables aux parasites, un appauvrissement de l'ensemble du couvert végétal associé et une diminution de la récolte de fruits estimée à plus de 50% dans les zones aux pratiques non rationnelles, précise-t-elle.

Même son de cloche chez le chef du Centre régional de la recherche agronomique d'Agadir, Abdelaziz Mimouni, pour qui l'état des lieux de l'arganier est "assez préoccupant" en raison du dessèchement sévère subi par ces arbres au cours des dernières années, ce qui a "gravement limité leur productivité fruitière et causé la perte de plusieurs d'entre eux".

"Certes, les dernières pluies ont permis de démontrer une fois de plus la résilience de cette essence, en permettant à de nombreux arbres de reprendre leur végétation, notamment dans la région d'Essaouira, mais elles restent tout de même insuffisantes pour que la totalité de l'arganier soit sauvé et puisse retrouver sa capacité productive et de résilience d'antan", a-t-il estimé dans un entretien à la MAP.

De ce fait, la préservation de cet arbre endémique du Royaume est aujourd'hui plus importante que jamais.

## Une ressource vitale pour les populations locales

Couvrant une superficie de 830.000 hectares au sein de la réserve de biosphère de l'arganeraie, l'arganier contribue, en effet, à la stabilisation des sols escarpés, grâce à ses racines profondes permettant de réduire l'érosion jusqu'à 75% dans les

zones montagneuses et de limiter l'ensablement progressif des terres agricoles.

En outre, il permet de faciliter la régulation des flux hydriques, de renforcer la résilience contre les phénomènes climatiques extrêmes comme les inondations et d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre, dans la mesure que chaque hectare d'arganier séquestre annuellement 2,5 tonnes de CO<sub>2</sub>.

C'est précisément dans cette logique que s'inscrit le choix du thème de la Journée internationale de l'arganier cette année, à savoir "L'arganier, levier pour renforcer l'atténuation des effets du changement climatique".

L'objectif étant de rappeler une fois de plus l'importance vitale de cet arbre pour l'écosystème marocain et les communautés qui en dépendent.

Ainsi, pour le fondateur du réseau des Associations de la réserve de biosphère de l'arganeraie (RARBA), Khalid Alayoud, le microclimat non désertique du Souss doit justement son existence notamment à l'arganier.

De même, cet écosystème, abritant plus de 200 espèces végétales et 100 espèces animales endémiques, contribue également à la préservation d'une biodiversité unique.

Au-delà de sa valeur écologique, l'arganier représente aussi un pilier identitaire et social qui stimule l'économie locale en offrant des emplois à environ 4 millions de personnes, dont 80% de femmes au sein des coopératives, s'imposant ainsi comme un levier majeur d'émancipation féminine en milieu rural, selon l'ANDZOA.

En effet, la filière de l'arganier a permis la création de quelque 1.000 coopératives et 900 PME qui préservent des

savoir-faire ancestraux, comme l'extraction manuelle de l'huile d'argane, favorisant ainsi une dynamique qui permet de freiner l'exode rural et de revitaliser des régions entières.

Pour préserver cette ressource précieuse et garantir sa durabilité, plusieurs initiatives ont été lancées par le Royaume, dont les stratégies "Génération Green 2020-2030" et "Forêts du Maroc 2020-2030".

Ces feuilles de route ont permis des avancées tangibles, à savoir la réhabilitation de plus de 246.000 hectares d'arganeraie historique et la plantation de 10.000 hectares supplémentaires dans les régions de Souss-Massa, Marrakech-Safî et Guelmim-Oued Noun, via un modèle innovant d'arganiculture climato-résiliente, d'après les chiffres de l'ANDZOA.

Parallèlement, de multiples actions ont été entreprises par cette Agence pour consolider le développement intégré et durable des territoires d'arganiers, telles que la modernisation des infrastructures d'eau potable, le désenclavement de zones isolées, l'amélioration des services sociaux de base (éducation, santé) et le développement de projets d'assainissement liquide.

A l'heure où le monde est en quête de modèles de développement résilients, l'arganeraie marocaine offre un exemple holistique qui concilie rentabilité économique, développement socio-économique et préservation écologique.

L'objectif étant de transformer le domaine forestier en un espace résilient, mobilisateur d'investissements durables, promoteur de filières porteuses et générateur d'alternatives économiques viables au profit des populations locales.

**Par Fatine El Fatini**  
(MAP)



## Un documentaire affirme identifier le meurtrier de Shireen Abu Akleh



Qui a tué Shireen Abu Akleh ? Un nouveau documentaire affirme lever enfin le voile sur l'identité du soldat israélien soupçonné du meurtre de la reporter vedette de la chaîne Al-Jazeera, trois ans après cet événement qui avait endeuillé le Moyen-Orient.

Retour en arrière. Le 11 mai 2022, une "alerte" crépite sur les chaînes d'info du monde entier. La reporter américano-palestinienne Shireen Abu Akleh, connue pour sa couverture du conflit israélo-palestinien, vient d'être abattue à l'entrée du camp de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie occupée. Elle portait pourtant un casque et son gilet pare-balles siglé du mot "Press".

Al-Jazeera et des témoins blâment aussitôt l'armée israélienne. Le Premier ministre israélien de l'époque, Naftali Bennett, juge plutôt probable que les tirs proviennent de combattants palestiniens. Dans les semaines qui suivent, les en-

quêtes journalistiques s'accroissent et pointent toutes dans la même direction: des tirs israéliens.

Quelques mois plus tard, l'armée publie les "conclusions" de son enquête interne: "Il y a une forte possibilité que madame Abu Akleh ait été touchée accidentellement par un tir de l'armée israélienne qui visait des suspects identifiés comme des hommes armés palestiniens".

Qui a tiré ? Et était-ce vraiment un "accident" ? Le documentaire "Who killed Shireen ?" ("Qui a tué Shireen ?") diffusé par le site indépendant Zeteo pointe pour la première fois un suspect: le soldat d'élite Alon Scaggio.

"Israël a tout fait pour cacher l'identité du soldat. Ils ne voulaient pas transmettre cette information aux États-Unis, ne voulaient pas laisser les Américains l'interroger, ne voulaient leur transmettre son témoignage, ils ne voulaient pas leur donner son nom", explique à l'AFP Dion Nissenbaum,

journaliste à l'origine du film.

Aidé notamment de la reporter Fatima AbdulKarim, qui travaille pour le New York Times en Cisjordanie occupée, et du producteur Conor Powell, cet ex-correspondant du Wall Street Journal au Moyen-Orient a eu accès aux témoignages de deux soldats israéliens présents à Jénine le 11 mai 2022 et à de hauts responsables américains.

Alon Scaggio, alors âgé de 20 ans, avait terminé trois mois plus tôt une formation dans les Duvdevan, unité d'élite de l'armée israélienne, selon le documentaire.

"Il l'a tuée de façon intentionnelle. Il n'y a pas de doute là-dessus. La question est de savoir s'il savait qu'il s'agissait d'une journaliste et plus précisément de Shireen Abu Akleh ? Est-ce que les ordres venaient d'en haut ? Personnellement, je ne pense pas qu'il y ait eu d'ordre. Je ne pense pas qu'il savait qu'il s'agissait de Shireen (...) mais elle avait un gilet pare-balles

tagué +Press+", explique M. Nissenbaum.

"Les preuves indiquent (...) un meurtre intentionnel de Shireen Abu Akleh. Savaient-ils ou non que c'était elle ? Cela peut faire l'objet d'un débat, mais ils devaient savoir absolument qu'il s'agissait d'une personne des médias ou, au minimum, pas d'un combattant", témoigne dans le documentaire un haut responsable de l'ex-administration Biden sous couvert d'anonymat.

Les États-Unis n'ont pas fait pression outre mesure pour creuser cette affaire afin de ne pas entacher leur relation avec leur allié, soutient le documentaire.

"Ce n'était pas un sujet dans les échanges entre le président (Joe Biden) et le Premier ministre", y déclare le conseiller à la sécurité nationale de M. Bennett, Eyal Hulata.

Le sénateur américain Chris Van Hollen (démocrate) témoigne avoir demandé à Joe Biden, avec des collègues, qu'un rapport détaillé sur cette affaire soit "déclassifié". En vain.

Selon le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), dont les données remontent à 1992, "il s'agit de la première fois qu'un suspect potentiel est nommé en lien avec le meurtre d'un journaliste par un Israélien".

L'impunité de ce "meurtre" a "donné concrètement à Israël la permission d'en taire des centaines d'autres", indique cette organisation basée à New York. Selon Reporters sans frontières environ 200 journalistes ont été tués en 18 mois de frappes israéliennes à Gaza.

Un porte-parole de l'armée israélienne a dénoncé la divulgation non autorisée "par la famille" du nom d'un soldat alors "qu'il n'y a pas de conclusion définitive" quant à l'identité du tireur.

Mais Alon Scaggio ne pourra jamais répondre aux questions: l'armée souligne qu'il "est tombé lors d'une opération".

Au début de son enquête, l'équipe de Dion Nissenbaum pensait que le soldat avait été tué à Gaza, pour en arriver à la conclusion que sa mort est plutôt survenue à Jénine, le 27 juin 2024, près de deux ans après celle de Shireen Abu Akleh.

## Les enfants continuent de succomber aux frappes israéliennes à Gaza

La Défense civile palestinienne a fait état dimanche de huit morts, dont quatre jeunes enfants, dans une frappe aérienne israélienne sur des tentes de personnes déplacées à Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza.

Des avions de chasse israéliens ont, dans la nuit, pris pour cible trois tentes abritant des dizaines de déplacés, tuant "huit personnes, y compris quatre enfants âgés de deux à cinq ans et deux

femmes", a déclaré à l'AFP un porte-parole de la Défense civile à Gaza, Mahmoud Bassal.

L'armée israélienne, qui a repris son offensive contre le mouvement islamiste palestinien Hamas dans la bande de Gaza le 18 mars après une trêve de deux mois, n'a pas communiqué à ce sujet pour le moment.

Des images tournées par l'AFP montrent des secouristes, dans l'obscurité,

évacuant par ambulance des corps, l'un dans un sac en plastique blanc l'autre dans une couverture, ainsi qu'un bébé blessé.

Selon M. Bassal, l'armée israélienne a aussi détruit à l'explosif cinq maisons dans l'est de la ville de Gaza (nord) et effectué des tirs d'artillerie sur la localité d'Abassa, à l'est de Khan Younès, sans qu'il ait été fait état de blessés.

La guerre à Gaza a été déclenchée

par l'attaque perpétrée le 7 octobre 2023 par le Hamas dans le sud d'Israël, qui a entraîné la mort de 1.218 personnes du côté israélien, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur des données officielles.

Les représailles israéliennes ont fait au moins 52.810 morts à Gaza, en majorité des civils, selon des données du ministère de la Santé du Hamas, jugées fiables par l'ONU.

# Zelensky attend que Moscou s'engage à une trêve



**L**e président ukrainien Volodymyr Zelensky a réclamé dimanche à la Russie qu'elle s'engage à respecter dès lundi un cessez-le-feu de 30 jours, tout en se disant "prêt" à des pourparlers directs avec Moscou après une proposition de Vladimir Poutine, sans mention de cette trêve, pour des discussions à Istanbul à partir de jeudi.

Parallèlement, Kiev a dénoncé dimanche des attaques de drones contre l'Ukraine dans la nuit, peu après l'expiration à minuit d'une trêve de trois jours décrétée par Moscou pour les commémorations des 80 ans de la victoire sur l'Allemagne nazie. Selon l'armée de l'air ukrainienne, la Russie a tiré 108 drones, dont 60 ont été abattus.

"Il est inutile de poursuivre la tuerie, ne serait-ce qu'une seule journée. Nous attendons de la Russie qu'elle confirme un cessez-le-feu, complet, durable et fiable, à partir de demain 12 mai, et l'Ukraine est prête à la rencontrer", a déclaré M. Zelensky sur les réseaux sociaux.

Le président ukrainien a également déclaré qu'il voyait un "signe positif", termes rarement utilisés à l'égard de Moscou, dans le fait que la Russie commençait à envisager de mettre fin à la guerre.

Le chef de cabinet de M. Zelensky, Andriï Iermak, a clarifié la position ukrainienne en insistant sur le fait que Kiev doit "d'abord" obtenir un cessez-le-feu de la Russie, "puis tout le reste", soit des négociations.

L'Ukraine et ses alliés européens, de concert avec les Etats-Unis, ont adressé

samedi un ultimatum à Moscou pour accepter un cessez-le-feu "complet et inconditionnel" de 30 jours à partir de lundi, faute de quoi la Russie s'exposerait à de nouvelles "sanctions massives".

Sans évoquer directement cette proposition, le président russe a reproché aux Européens de traiter la Russie "de manière grossière et à l'aide d'ultimatums" et estimé que toute possible trêve devrait s'inscrire dans des discussions "directes" avec Kiev.

"La Russie est prête à des négociations sans aucune condition préalable (...). Nous proposons de commencer dès jeudi prochain, le 15 mai, à Istanbul", a déclaré M. Poutine tard dans la

nuit au Kremlin. Il a précisé qu'il s'entretiendrait dans les heures qui viennent avec le président turc Recep Tayyip Erdogan.

Vladimir Poutine n'a "pas exclu" que l'idée d'un cessez-le-feu soit discutée lors de pourparlers avec Kiev mais il a souligné que ces discussions devraient porter sur "les causes profondes du conflit" - qu'il a qualifié de "guerre" bien que ce terme soit rejeté par les autorités russes - "dans une perspective historique".

L'Ukraine avait déjà proposé à plusieurs reprises ces dernières semaines des trêves de 30 jours à la Russie, qui avaient été rejetées par Moscou qui estime que cette pause dans les combats permettrait à l'armée de Kiev de se regrouper et de se réarmer grâce aux livraisons d'armes occidentales.

La Russie, qui occupe environ 20% de l'Ukraine, justifie son invasion notamment par la volonté de ce pays d'intégrer l'Otan, une alliance militaire que la Russie considère comme une menace existentielle qui s'étend jusqu'à ses frontières.

Moscou et Kiev avaient déjà mené des négociations directes à Istanbul en 2022, dans les premiers mois du conflit, mais celles-ci n'avaient pas abouti. Selon M. Poutine, l'échec de ces pourparlers était dû à l'ingérence de l'ex-Premier ministre britannique Boris Johnson.

L'idée d'un cessez-le-feu en Ukraine est portée depuis des mois par le président américain Donald Trump, qui ambitionne de mettre fin rapidement à la guerre alors que Washington a été depuis 2022 le principal soutien militaire

et financier de Kiev.

Le Kremlin s'était contenté jusqu'à présent de décréter unilatéralement deux courtes trêves, en avril et en mai, qui ont mené à une baisse des frappes sans être totalement respectées par les deux camps.

"Potentiellement un grand jour pour la Russie et l'Ukraine !" a écrit Donald Trump dimanche matin sur son compte Truth Social, sans expliciter s'il faisait référence à la proposition de Vladimir Poutine.

"Pensez aux centaines de milliers de vies qui seront sauvées avec la fin, espérons-le, de ce +bain de sang+ sans fin. (...) Je continuerai à travailler avec les deux parties pour m'assurer que cela se produise", a-t-il ajouté.

Emmanuel Macron a qualifié la proposition russe de "premier mouvement (...) pas suffisant", relevant chez Vladimir Poutine "la volonté de gagner du temps". Le président français revient d'un déplacement en Ukraine, où il était accompagné samedi des dirigeants allemand Friedrich Merz, britannique Keir Starmer et polonais Donald Tusk.

Lors de cette visite, selon le président français, une vingtaine de pays membres d'une "coalition des volontaires" ont "décidé de soutenir un cessez-le-feu" de 30 jours, "avec une surveillance assurée principalement par les Etats-Unis d'Amérique" et à laquelle "tous les Européens contribueront".

Si la Russie refuse ce cessez-le-feu ou l'accepte mais le viole, il a été convenu que "des sanctions massives seraient préparées et coordonnées entre Européens et Américains", a-t-il précisé.

“

*Andriï Iermak a clarifié la position ukrainienne en insistant sur le fait que Kiev doit "d'abord" obtenir un cessez-le-feu de la Russie, "puis tout le reste", soit des négociations*

# Nucléaire : Nouveau cycle de pourparlers irano-américains à Oman

Le chef de la diplomatie iranienne a affirmé que le droit de l'Iran à l'enrichissement d'uranium était "non négociable" avant un quatrième cycle de discussions à Oman dimanche avec les États-Unis sur le programme nucléaire de Téhéran.

À la tête de la délégation iranienne, Abbas Araghchi devait rencontrer à Mascate l'émissaire pour le Moyen-Orient, Steve Witkoff, chef de la délégation américaine, dans un contexte d'opposition croissante à l'enrichissement de l'uranium iranien exprimée par Washington.

"Nous avons eu de nouvelles consultations ce matin à Téhéran et, lors de ce cycle, nous espérons parvenir à un moment décisif", a déclaré M. Araghchi.

L'Iran et les États-Unis, qui n'ont plus de relations diplomatiques depuis 1980, ont tenu depuis le 12 avril trois sessions de pourparlers sous médiation omanaise.

Les pourparlers américano-iraniens visent à conclure un nouvel accord censé empêcher l'Iran de se doter de l'arme atomique, une ambition que Téhéran a toujours niée, en échange d'une levée des sanctions qui paralysent son économie.

La réunion de dimanche à Oman intervient quelques jours avant une tournée régionale du président américain Donald Trump, qui le conduira en Arabie saoudite, au Qatar et aux Émirats arabes unis.

Mercredi, son vice-président JD Vance a jugé les négociations avec l'Iran en "bonne voie", M. Araghchi faisant état vendredi de "progrès" lors des rounds précédents.

Steve Witkoff a toutefois prévenu vendredi que l'administration Trump s'opposera à tout enrichissement, après avoir initialement suggéré une souplesse sur ce point.

"Cela signifie le démantèlement, l'interdiction de la militarisation, et que Natanz, Fordo et Isfahan -- leurs trois installations d'enrichissement -- doivent être démantelées, a-t-il déclaré au média conservateur Breitbart News.



Quant aux pourparlers, "s'ils ne sont pas productifs dimanche, ils ne continueront pas et nous devons emprunter une autre voie", a-t-il ajouté.

L'Iran enrichit actuellement l'uranium à 60%, bien au-delà de la limite de 3,67% fixée par l'accord de 2015, alors qu'un taux de 90% est nécessaire pour un usage militaire. Ses stocks de matière fossile inquiètent les puissances occidentales.

Les négociations débuteront vers midi, a indiqué dimanche le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baqhaï, et Téhéran réclamera la levée des sanctions et la reconnaissance de son droit à l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

"La pression est une tactique utilisée dans les négociations, elle sert de levier mais affecte profondément l'atmosphère des pourparlers", a estimé pour l'AFP Yousuf Al Bulushi, qui préside le groupe

de réflexion omanais, Muscat Policy Council, établi en novembre 2024.

"Les deux parties en sont réduites à discuter des discussions elles-mêmes", a-t-il ajouté, en référence aux réunions techniques visant à examiner la limitation et le contrôle du programme nucléaire iranien.

"Il n'y a pas encore eu de percée, et cela prendra encore du temps, mais je reste optimiste", a-t-il ajouté.

Un accord conclu en 2015 entre l'Iran et les grandes puissances pour encadrer son programme nucléaire en échange d'une levée des sanctions internationales imposées à Téhéran est devenu caduc après le retrait des États-Unis en 2018, pendant le premier mandat du président Donald Trump.

Les pays occidentaux au premier rang desquels les États-Unis soupçonnent depuis longtemps l'Iran de chercher à se

doter de l'arme atomique, ce que Téhéran nie, affirmant que son programme est destiné à des fins civiles.

Des gouvernements européens s'interrogent sur l'opportunité de déclencher un mécanisme prévu par l'accord de 2015, qui permet de rétablir les sanctions de l'ONU en cas de non-respect par l'Iran de ses engagements, une option qui expire en octobre.

Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, hostile aux pourparlers entre l'Iran et les États-Unis, a appelé au démantèlement des installations nucléaires de Téhéran et à l'arrêt de son programme de missiles balistiques dans le cadre d'un accord crédible.

De son côté, Téhéran insiste pour que les pourparlers portent uniquement sur la question nucléaire et la levée des sanctions, excluant toute négociation sur l'arsenal militaire.

## Royaume-Uni : Visas de travail et étrangers criminels dans le viseur du gouvernement pour réduire l'immigration

Le gouvernement britannique travailliste de Keir Starmer, sous pression pour réduire l'immigration, va durcir les conditions d'attribution de visas de travail et faciliter l'expulsion d'étrangers condamnés pour des crimes, a annoncé la ministre de l'Intérieur Yvette Cooper dimanche.

La ministre présentera lundi au parlement une nouvelle feuille de route en matière d'immigration, moins de deux semaines après le succès du parti anti-immigration Reform UK à des élections locales.

"Il s'agit d'un plan visant (...) à réduire considérablement l'immigration nette" dans le pays, qui a atteint 728.000 personnes entre juin 2023 et juin 2024, a déclaré Yvette Cooper sur Sky news dimanche.

Le Premier ministre Keir Starmer a, lui, défendu ces mesures "fermes" et accusé sur X les conservateurs d'avoir "perdu le contrôle" des frontières.

Les travaillistes, arrivés au pouvoir en juillet dernier, veulent en particulier s'attaquer aux visas de travail, deuxième source d'installation d'étrangers dans le pays, après les visas étudiants.

Un candidat à un visa de travailleur qualifié devra désormais justifier d'un niveau de diplôme équivalent à une licence française. Des exceptions sont prévues dans des domaines en pénurie de main d'oeuvre.

Les entreprises du secteur du soin (service de santé et d'accompagnement à la personne, auxiliaire de vie, etc.), qui dépendent fortement de la main d'oeuvre étrangère, ne pourront plus

recruter directement à l'étranger.

"C'est un changement significatif", qui permettra également de lutter contre l'exploitation, a fait valoir Yvette Cooper sur la BBC, alors que des abus sont régulièrement mis au jour dans ce secteur.

Le gouvernement espère ainsi réduire "jusqu'à 50.000" le nombre d'arrivées de travailleurs peu qualifiés dans le pays l'an prochain, a-t-elle ajouté.

La feuille de route comprendra également des mesures pour mieux encadrer les visas familiaux.

Le gouvernement prévoit également de faciliter l'expulsion d'étrangers condamnés pour des crimes commis au Royaume-Uni.

Actuellement, le ministère de l'Intérieur

n'est notifié de crimes commis par des étrangers que s'ils sont condamnés à une peine de prison, et les expulsions ne concernent généralement que ceux condamnés à une peine supérieure à un an.

"Nous allons mettre en place des procédures pour s'assurer que le Home office est informé quand des crimes sont commis (par des étrangers) même quand il n'y a pas peine de prison", et pour faciliter les expulsions, a expliqué Yvette Cooper sur Sky news.

Outre l'immigration légale, le gouvernement est également sous pression pour endiguer l'arrivée de migrants traversant la Manche sur de petites embarcations. Plus de 38.000 sont arrivés l'an dernier, et plus de 11.000 depuis le début de l'année.

# Economie

## Clôture du Forum de la Mer

La 8<sup>ème</sup> édition du Forum de la Mer s'est achevée samedi soir à El Jadida, après trois jours d'échanges et de réflexions consacrés à la préservation des océans et de la biodiversité marine.

Conférences, ateliers pédagogiques, expositions et rencontres ont rythmé cette édition placée sous le thème "La Mer, avenir de la Terre".

La cérémonie de clôture, à laquelle a notamment pris part l'ambassadeur de Norvège au Maroc, Sjur Larsen, a été marquée par l'annonce de la création du Centre de la Mer à El Jadida, dans un esprit de mobilisation autour des enjeux maritimes et climatiques.

Les prix du Sea Lab, incubateur d'idées marines, ont aussi été remis à cette occasion, mettant en lumière des projets à fort impact environnemental. Le premier prix a été attribué à KENZA KARAMAT pour son projet "Blue Catch", suivie de Kholoud Haydadi, récompensée pour "La Mer, avenir de la Terre", et de Yasser Oulad Ben Ali, salué pour sa proposition innovante en matière de valorisation durable des ressources marines.

Un prix spécial, décerné par le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable, est revenu à Imad Krikech pour un projet alliant innovation, éducation et durabilité.

S'exprimant à cette occasion, le fondateur et président du Forum, Mehdi Alaoui Mdaghri, a salué l'engagement collectif des participants et souligné que cette édition marque une étape significative dans la mobilisation en faveur des océans.

"La mer doit être au cœur des priorités pour bâtir un avenir durable", a-t-il déclaré, appelant à maintenir cette dynamique d'action et de coopération pour une gouvernance partagée et responsable des espaces marins.

Annonçant, par ailleurs, la création du Centre de la Mer, M. Alaoui Mdaghri a indiqué qu'il s'agira d'un lieu ouvert à tous, dédié à la découverte, à l'éducation et à la protection du patrimoine marin, avec pour ambition de renforcer l'ancrage territorial du Forum.

Ce centre s'organisera autour de quatre pôles majeurs : la sensibilisation à l'environnement marin, un musée maritime, une réserve de biodiversité associée à une ferme aquacole, et une école de voile et de sports nautiques, a-t-il fait savoir.

De son côté, la cheffe de service des programmes éducatifs au ministère de la Transition énergétique et du Développement durable, Hasnaa Chehab, a mis en avant le rôle actif du ministère dans la mise en place d'ateliers pédagogiques à destination de la jeunesse dans le cadre de ce Forum.

"À travers ces ateliers de sensibilisation, nous cherchons à ancrer les notions de respect des écosystèmes marins et de citoyenneté environnementale dès le plus jeune âge", a-t-elle relevé.

A noter que cette édition du Forum de la Mer a réuni experts, chercheurs, artistes ainsi que des représentants d'institutions, ONG et entreprises autour de la nécessité d'une mobilisation collective pour faire face aux défis climatiques et environnementaux liés aux océans.

## Rémy Rioux : L'AFD prévoit des investissements de 150 millions d'euros dans les provinces du Sud du Royaume



Le groupe Agence française de développement (AFD) envisage de réaliser prochainement d'importants investissements de l'ordre de 150 millions d'euros dans les provinces du Sud du Royaume, a annoncé, samedi à Laâyoune, le Directeur Général de l'Agence, Rémy Rioux.

"Le groupe AFD va désormais investir dans les régions du Sud et y apporter des investissements et des financements", a précisé M. Rioux dans une déclaration à la presse à l'issue de ses rencontres avec le wali de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdelhamid Bekrate, le président du Conseil régional, Sidi Hamdi Ould Errachid, et le président du Conseil communal, Moulay Hamdi Ould Errachid.

Le DG de l'AFD, qui conduit une importante délégation dans le cadre de sa visite de travail au Maroc, a mis en avant les investissements de taille réalisés dans les provinces du Sud, faisant observer que l'AFD peut "apporter des expertises et des financements complémentaires".

M. Rioux s'est dit, par ailleurs, "très impressionné" par les investissements et la qualité des infrastructures dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, lesquels permettent de créer de l'emploi et de répondre aux attentes de la jeunesse des régions du Sud du Royaume.

Dans ce cadre, il s'est félicité de l'implantation d'entreprises privées et de la mise en place de zones industrielles à Laâyoune-Sakia El Hamra, relevant que l'investissement de l'AFD dans les provinces du Sud est un signe à même d'encourager les acteurs écono-

miques, "en apportant des solutions de financement".

L'AFD, a poursuivi M. Rioux, renforcera davantage son action avec le Groupe OCP dans le domaine de la recherche appliquée, notamment en agriculture, rappelant la signature à Rabat d'un important financement portant sur la décarbonation de la chaîne de valeur du Groupe.

À cette occasion, les membres de la délégation de l'AFD ont suivi des présentations sur le programme de développement régional et le programme de développement de la commune. Ils ont aussi pris connaissance des différents projets de développement inscrits dans le cadre du nouveau Modèle de dévelop-

pement des provinces du sud, lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2015.

Les rencontres tenues à Laâyoune ont permis également à la délégation française de s'informer de la dynamique de développement tous azimuts que connaît la région, ainsi que des programmes et projets réalisés dans l'objectif d'ériger cette région en hub stratégique.

Au cours de ce déplacement, les membres de la délégation française ont effectué des visites de terrain à plusieurs projets socio-éducatifs et économiques, où ils ont constaté de visu les efforts soutenus déployés en faveur d'un développement intégré de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra.

Ainsi, ils ont visité le port de Laâyoune où ils ont suivi des explications sur le trafic commercial et les débarquements des produits de la pêche au niveau de cette infrastructure, ainsi que sur le projet d'extension de cette plateforme portuaire.

À l'Institut Africain de Recherche en Agriculture Durable (ASARD), relevant de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), la délégation française a suivi une présentation sur les missions de cet établissement.

Cette visite du Directeur Général de l'AFD s'inscrit dans le cadre du Partenariat d'Exception Renforcé, scellé entre Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président de la République française, Emmanuel Macron, et traduit de manière tangible la volonté partagée de renforcer la coopération bilatérale déjà riche entre les deux pays, et de soutenir les dynamiques de développement inclusif et durable dans toutes les régions du Royaume.



*La délégation française a pris acte de la dynamique de développement tous azimuts que connaît la région, ainsi que des programmes et projets réalisés dans l'objectif d'ériger cette région en hub stratégique*

## Santiago J. Castella Surribas : Les infrastructures portuaires marocaines connaissent un développement remarquable



Les infrastructures portuaires marocaines connaissent un développement "remarquable", a souligné le président du port de Tarragona, Santiago J. Castella Surribas.

Le Maroc a réalisé durant les 25 dernières années de grandes avancées en matière de modernisation de ses infrastructures portuaires afin de se tailler une place incontournable dans le commerce international, a affirmé le responsable espagnol dans une déclaration à la MAP à l'issue d'une rencontre avec l'ambassadeur du Maroc en Espagne, Karima Benyaich.

Mettant l'accent sur l'importance stratégique des infrastructures portuaires pour le commerce mondial, M. Castella Surribas a particulièrement salué le modèle exemplaire du port de Tanger Med, hub logistique de premier plan.

Il a appelé dans ce contexte à consolider davantage les relations de coopération entre le Maroc et l'Espagne et à saisir pleinement les opportunités communes qui

s'offrent aux deux pays pour un développement mutuellement bénéfique.

Mme Benyaich a eu également des rencontres avec le maire de la ville de Tarragona, Ruben Viñuales Elias, et celui de la ville de Cambrils, Oliver Klein, ainsi qu'avec la sous-déléguée du gouvernement espagnol à Tarragona, Elisabet Romero Alvarez.

Les discussions ont porté sur la place importante qu'occupent les Marocains résidant en Catalogne dans le tissu social et culturel local et sur l'impératif de renforcer la coopération, notamment dans les domaines économique, culturel, touristique et logistique.

Ces entretiens ont eu lieu en marge du festival du Maroc à Tarragona (9-11 mai), un événement organisé par le consulat général du Maroc à Tarragona, en collaboration avec la mairie de cette ville, pour célébrer la richesse et la diversité du patrimoine marocain.

# 11<sup>ème</sup> Prix national du micro-entrepreneur

## 24 lauréats primés

Vingt-quatre micro-entrepreneurs, dont 9 femmes, provenant des différentes régions du Royaume, ont été primés, vendredi à Salé, lors du 11<sup>ème</sup> Prix national du micro-entrepreneur (PNME), initié par le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire (CMS), en partenariat avec la Fédération nationale des associations de microcrédit (FNAM).

Organisée sous le thème "Tous pour le développement de l'Économie sociale et solidaire", cette édition du PNME a récompensé des parcours exemplaires dans des domaines tels que l'artisanat, les services, l'innovation et les produits du terroir.

Les lauréats ont été répartis sur 8 catégories, à savoir "Prix spécial CMS" (passage d'un projet informel au formel), "Micro-entreprise jeune", "Tourisme responsable", "Micro-entreprise innovatrice", "Économie verte", "Développement humain", "Micro-entreprise féminine" et "TPE" (très petites entreprises).

Ces micro-entrepreneurs ont réussi à marquer une amélioration significative de leurs conditions de vie et celles de leur famille et entourage. Leurs réalisations notables comprennent la création d'activités à forte valeur ajoutée, la formalisation de leur affaire, leur capacité à innover, leur contribution au respect et à la protection de l'environnement, ainsi que leur habileté à promouvoir et à faire connaître le patrimoine de leur région.

S'exprimant à cette occasion, la présidente du Conseil d'Administration du Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire, Naziha Belkeziz, a affirmé que cette édition s'inscrit dans le cadre d'une économie nationale en pleine transformation qui ouvre de nouveaux horizons pour

les acteurs engagés dans l'économie sociale et solidaire.

Les micro-entrepreneurs primés représentent l'incarnation même de l'espoir et de l'engagement entrepreneurial, a-t-elle noté, ajoutant que cette étape qu'ils franchissent n'est que le commencement d'un cheminement prometteur, dont le comité du PNME suivra l'évolution avec un profond sentiment de fierté.

De son côté, la directrice générale du Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire, Amina Sakioudi, a souligné que le 11<sup>ème</sup> PNME s'inscrit dans un contexte économique national marqué par de profondes transformations qui ouvrent de nouvelles perspectives pour repenser les modalités de soutien, en particulier pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Le secteur marocain de la microfinance, a-t-elle poursuivi, continue de jouer un rôle essentiel dans l'autonomisation des femmes et des jeunes, ainsi que dans la dynamisation de l'activité économique locale et la promotion de l'inclusion financière.

Mme Sakioudi a également fait remarquer que face à l'évolution des besoins des petites entreprises, ce secteur devrait relever de nouveaux défis, notamment l'adaptation à la digitalisation et l'amélioration de la qualité des services pour intégrer davantage de valeur ajoutée.

Lors de cette édition du Prix national du micro-entrepreneur, un vibrant hommage a été rendu à feu Zoulikha Natri, figure emblématique du secteur dont la contribution exceptionnelle a façonné l'histoire de cette distinction.

À rappeler qu'un total de 348 candidats a participé à ce concours. La mission de sélection a été



confiée à un comité de jury composé de six personnalités issues de divers horizons. Ce comité a réalisé un travail approfondi et méthodique en examinant attentivement les dossiers de candidature.

Après cette première étape, le jury a effectué des visites sur le terrain pour étudier 53 projets présélectionnés. À travers tout le Maroc, les membres du comité ont partagé le quotidien des candidats, ce qui a permis d'identifier les points forts de chaque micro et très petite entreprise.

En marge de cette cérémonie de remise des prix, le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire organise, du 05 au 11 mai, une rencontre solidaire dédiée aux micro-entrepreneurs. Au cœur de cet événement, un espace d'exposition a été spécialement aménagé au sein du

Parc végétal dans le quartier Hay Riad, offrant au grand public l'opportunité de découvrir les divers produits proposés à la vente.

Outre le soutien à la commercialisation de leurs produits, ces entrepreneurs bénéficient cette année de formations axées sur le "marketing digital" et "le développement personnel", renforçant leur potentiel et leurs compétences.

Avec ce prix devenu un rendez-vous incontournable, le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire et ses partenaires (Groupe Banque Populaire, Groupe Crédit Agricole du Maroc, Fondation Mohammed V pour la solidarité, Fondation CDG, Al Amana Microfinance et le Fonds Jaïda) réaffirmer leur engagement pour une économie inclusive, solidaire et durable.

## Appel à renforcer l'accompagnement des Marocains du Monde dans leurs projets d'investissement

Des experts participants au 1<sup>er</sup> Forum économique des Marocains du Monde (FEMM) ont appelé, vendredi à Marrakech, à renforcer l'accompagnement des Marocains du Monde (MDM) dans leurs projets d'investissement.

Intervenant lors d'un panel organisé dans le cadre de cette rencontre, initiée par la Fondation Trophées Marocains du Monde, les panélistes ont rappelé que de nombreux MDM font le choix de revenir au Royaume, animés avant tout par un attachement profond à leur pays d'origine, bien au-delà de considérations purement professionnelles, notant que ce retour est souvent motivé par la volonté de contribuer positivement au développe-

ment national, d'apporter une valeur ajoutée et d'exprimer une forme de reconnaissance envers le pays qui a vu grandir leurs familles.

Concernant les obstacles à l'investissement, les participants ont évoqué les difficultés liées à la fiscalité, aux démarches administratives complexes et à l'insuffisance d'assistance, mettant l'accent sur le besoin accru d'un accompagnement structuré.

Ils ont également insisté sur l'importance du réseau, considéré comme un levier stratégique pour réussir un projet d'investissement et s'intégrer efficacement dans l'écosystème local, expliquant qu'un entourage bien établi permet de gagner du temps, d'accéder à des conseils pertinents, d'éviter les erreurs et de bénéficier d'inter-

médiaires fiables capables de faciliter plusieurs démarches.

En matière de partage de savoir, les conférenciers ont suggéré de mieux valoriser les expériences réussies, notamment à travers des initiatives de mentorat et l'implication dans le tissu associatif, étant donné que ces cadres permettent de diffuser les bonnes pratiques, de mutualiser les connaissances et de créer une dynamique d'entraide entre les MDM.

Enfin, ils ont souligné la nécessité de maîtriser la culture d'entreprise locale et de s'informer sur la législation afin d'ancrer durablement les projets.

Placée sous le thème "L'investissement des Marocains du Monde au Maroc", cette rencontre,

à laquelle ont pris part un parterre de personnalités, dont des entrepreneurs, investisseurs et experts économiques et financiers, a permis de faire la lumière sur les investissements des MDM, ainsi que sur leur contribution à la croissance nationale et leur impact direct dans le développement des différentes régions du Maroc.

Au programme de ce forum économique figuraient plusieurs sessions de débats, abordant notamment "les opportunités d'investissement pour les MDM au Maroc", "les mécanismes de financement pour les projets d'investissement des MDM", ainsi que "les moyens de réussir l'intégration de ces investissements dans les dynamiques locales et régionales de développement".

*Biennale de Venise***Mehdi Qotbi : SM le Roi a accordé à la culture et aux arts la place qui leur échoit dans un Maroc moderne**

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a accordé à la culture et aux arts la place qui leur échoit dans un Maroc moderne, permettant au Royaume de s'illustrer dans les manifestations internationales les plus en vue à l'image de l'Exposition internationale d'architecture, la Biennale di Venezia 2025, a affirmé, vendredi à Venise, le président de la Fondation nationale des musées (FNM), Mehdi Qotbi.

"Grande est notre fierté de voir le Royaume continuer de briller et s'illustrer, comme aujourd'hui à Venise, grâce à Sa Majesté le Roi Mohammed VI qui a donné à la culture et aux arts la place qu'ils méritent dans un Maroc moderne", a souligné M. Qotbi à l'occasion de l'inauguration du pavillon national à la 19<sup>ème</sup> édition dans la Biennale qui animera jusqu'à novembre la cité des Doges.

Lors de cette édition, ce pavillon célèbre l'architecture de terre marocaine, à travers l'installation "Materia Palimpsest", conçue par les architectes Khalil Morad El Ghilali et El Mehdi Belyasmine, lauréats du concours d'architecture pour la conception, l'aménagement et la réalisation de l'exposition nationale à la Biennale vénéitienne, dont M. Qotbi a assuré la présidence du jury.

"Le point fort de ce projet, c'est d'abord sa modernité et sa contemporanéité, d'autant plus que cette œuvre architecturale est une Biennale d'art contemporain", a expliqué M. Qotbi.

Pour sa part, le commissaire du pavillon du Maroc, Mohamed Benyaacoub, a indiqué que la participation par cette exposition exceptionnelle est le fruit d'un travail de longue haleine et le résultat d'une collaboration étroite entre le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville.

D'après M. Benyaacoub, cette installation est



"un projet qui a une portée patrimoniale, ayant recouru à des produits naturels puisés dans les quatre coins du Royaume : que ce soit la terre, les piliers ou les outils exposés, tout est marocain", s'est-il félicité.

Autant de matériaux naturels qui embrassent parfaitement la thématique générale de cette prestigieuse Biennale qui est l'intelligence collective, naturelle et artificielle, a-t-il relevé, notant qu'"elle s'inscrit aussi dans la thématique marocaine que nous avons donnée à ce pavillon qui est l'architecture de terre".

De leur côté, les architectes El Ghilali et Belyasmine ont fait savoir que "Materia Palimpsest" se veut une richesse millénaire autant

architecturale que paysagère et culturelle.

"Notre pavillon combine deux mondes : un premier high-tech, incarné par un hologramme invisible, presque immatériel, et un autre low-tech, à travers des colonnes, du textile et des outils, une matérialité ancrée, tangible, façonnée à la main", ont détaillé les deux porteurs du projet.

Ils ont expliqué avoir réuni des champs disciplinaires différents, croisant les savoirs, les gestes et les regards, à la faveur de maîtres artisans et artisanes qui ont réalisé plus d'une soixantaine d'œuvres textiles, 136 blocs de terre et assemblé plus de 72 colonnes, avec des matériaux (terre, pierre, fibres) issus de toutes les régions du Maroc.

**Une tournée de concerts pour célébrer Mozart**

L'Institut français du Maroc organise, du 14 au 17 mai, une tournée de concerts réunissant le Chœur de Chambre du Maroc et l'ensemble français le Concert Spirituel, sous la direction du chef d'orchestre Hervé Niquet, pour célébrer Mozart, l'un des compositeurs les plus importants de l'histoire de la musique occidentale.

Dans un communiqué, l'Institut français du Maroc indique que cette tournée, qui sillonnera les villes de Marrakech, Rabat, Casablanca et Tanger, marque une première collaboration entre le Chœur de Chambre du Maroc, dirigé par Amine Hadeff, et le Concert Spirituel, l'un des ensembles baroques les plus renommés à l'échelle internationale.

Les concerts se tiendront le mercredi

14 mai (20h30) à l'église des Saints Martyrs à Marrakech, le jeudi 15 mai (20h00) à la cathédrale Saint-Pierre à Rabat, le vendredi 16 mai (20h30) à l'église Notre-Dame à Casablanca, et le samedi 17 mai (19h30) à l'église Notre-Dame de l'Assomption à Tanger.

Sous la direction d'Hervé Niquet, figure mondiale de la musique baroque, les deux ensembles interpréteront, sur instruments d'époque, des messes de Mozart et des pièces de Haydn, précise le communiqué, ajoutant que "ce périple musical enchanté, qui bénéficie du soutien de la Fondation BMCI, est bien plus qu'une performance artistique, c'est la rencontre entre deux ensembles unis par une même passion de la musique et de l'authenticité, et par le plaisir de se produire ensemble".

"Cette collaboration est née d'une volonté commune, celle de rassembler les talents des deux rives de la Méditerranée et de croiser leurs regards et leurs sensibilités pour partager avec le public marocain une même passion", poursuit la même source selon laquelle cette tournée incarne tout ce que la culture doit offrir : créer des liens, encourager le dialogue et célébrer la diversité. Fondé en septembre 2020 par le chef de chœur Amine Hadeff, le Chœur de Chambre du Maroc s'est très rapidement hissé au niveau des ensembles professionnels internationaux.

C'est le premier ensemble marocain de musiciens classiques à avoir eu l'honneur d'être invité à représenter le Maroc lors de l'ouverture, en 2022, du prestigieux Festival international des musiques sacrées de

Fès, placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Le Concert Spirituel, pour sa part, est spécialisé dans l'interprétation du répertoire sacré français et la redécouverte d'œuvres oubliées. En 2025, il célèbre les 300 ans du Concert Spirituel historique fondé en 1725 à Paris par Anne Danican Philidor.

Chef d'orchestre, claveciniste, organiste, chanteur et pédagogue, Hervé Niquet mène une carrière internationale. Il a dirigé de nombreux ensembles et orchestres à travers le monde, contribuant à la diffusion du répertoire baroque et romantique français.

Les billets sont disponibles sur [Guichet.ma](http://Guichet.ma) et à l'accueil des Instituts français du Maroc.

# Une exposition numérique réinvente l'univers d'Ibn Battouta

Le vernissage de l'exposition "Ibn Battouta, le voyage imaginaire", signée par l'artiste numérique Monsieur G., a eu lieu, vendredi à Tanger.

Organisée dans le cadre du Festival Ibn Battouta, cette exposition a rendu un vibrant hommage visuel à l'esprit du voyage et à la mémoire du célèbre explorateur tangérois.

Proposée comme une expérience immersive, l'exposition, tenue à l'Espace d'exposition de la Mémoire d'Ibn Battouta, situé à Borj En-Naam, a offert une relecture contemporaine des périples d'Ibn Battouta, à travers le prisme de l'intelligence artificielle, un outil central dans la démarche créative de Monsieur G. Photographe de formation, l'artiste explore dans ses œuvres les relations complexes entre l'homme et la machine, redéfinissant ainsi les frontières de la création artistique contemporaine.

Dans une déclaration à la MAP, Monsieur G. a indiqué que son exposition s'éloigne de la simple reconstitution histo-



rique, précisant que les personnages qu'il a créés à l'aide de l'intelligence artificielle visent à capturer l'aspect onirique et narratif des récits de voyage d'Ibn Battouta.

Il a précisé que l'intelligence artificielle est pour lui un outil créatif, non une menace pour l'art traditionnel, soulignant qu'elle ouvre de nouvelles possibilités artistiques tout en enri-

chissant les médiums existants.

L'artiste a également souligné son intérêt pour l'art brut et singulier, exprimant son admiration pour des créateurs autodidactes, qu'il considère comme des sources d'inspiration importantes dans son propre parcours artistique.

Cette exposition s'inscrit dans le cadre d'une programmation culturelle visant à faire du

Festival Ibn Battouta un rendez-vous biennal incontournable, célébrant la rencontre entre tradition et modernité.

Elle s'inscrit également dans le sillage du Festival Ibn Battouta, où se sont rassemblés artistes, penseurs, chercheurs et passionnés de culture autour d'un programme varié mêlant expositions, conférences et performances.

## Bouillon

de culture

### Conférence

Une conférence dédiée à l'animation et plus particulièrement à l'art du stop motion se tiendra, le 23 mai à la Cinémathèque de Tanger.

Lors de cette rencontre, Jean-Michel Kibushi Ndjate Woot, pionnier du cinéma d'animation en Afrique centrale, partagera son parcours exceptionnel.

À travers son expérience de réalisateur, producteur et chercheur, il reviendra sur les défis et les inspirations qui ont jalonné son travail. Il sera accompagné de ses marionnettes, véritables témoins de son univers artistique, pour offrir un échange vivant et immersif autour de cette technique fascinante.

### Ciné-concert

L'Institut français de Tanger abrite, le 24 mai, un ciné-concert unique intitulé "En sortant de l'école", mêlant animation, poésie et musique live.

Porté par quatre musiciens, ce spectacle revisite les poèmes de grands auteurs français, à travers 16 courts métrages d'animation.

Destiné au jeune public comme aux adultes, ce spectacle immersif célèbre la poésie sous un nouveau jour. Après un large succès en France et à l'international, cette nouvelle création promet un voyage poétique et musical inoubliable.

# La ville de Tarragone célèbre le Maroc et sa richesse culturelle

Le rideau s'est levé, vendredi soir, sur le Festival du Maroc à Tarragone, un événement qui célèbre la richesse du patrimoine marocain dans toute sa diversité et qui se veut un pont culturel entre les deux rives de la Méditerranée. Organisé par le consulat général du Maroc à Tarragone, en collaboration avec la mairie de cette ville, cet événement économique, culturel et artistique vise à mettre en évidence les liens d'amitié et de coopération entre l'Espagne et le Maroc, terre de brassage culturel et creuset de civilisations millénaires.

La cérémonie d'ouverture de ce festival, visant à faire découvrir aux visiteurs le Maroc dans toute sa splendeur, a été marquée par la reconstitution d'un mariage traditionnel marocain offrant à l'assistance un voyage fascinant dans les coutumes et les us ancestraux du Royaume. Cette soirée a été agrémentée par un spectacle animé par la chanteuse Saïda Charaf et un groupe de musique Gnaoua avant de dérouler le tapis rouge à un défilé de caftan marocain pour mettre en avant l'élégance, le savoir-faire et le raffinement des couturiers marocains et jeter la lumière sur l'héritage ancestral et authentique du Royaume.

A cette occasion, l'ambassadrice du Maroc à Madrid, Mme Karima Benyaich,

s'est félicitée de l'organisation à Tarragone d'un festival dédié au Maroc, notant que cette initiative témoigne de la solidarité des liens humains entre les deux Royaumes.

Cet événement culturel et artistique célèbre à Tarragone la richesse et la diversité du patrimoine culturel et artisanal marocain, en offrant aux visiteurs une immersion unique dans les différentes facettes de l'identité du Maroc, carrefour culturel entre tradition et modernité, a-t-elle dit.

La diplomate n'a pas manqué de passer en revue les progrès réalisés ces dernières années par le Maroc, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, en mettant en œuvre de multiples réformes politiques, économiques et sociales visant à hisser le pays au rang des grandes nations.

En marge de cette manifestation, l'ambassadrice du Royaume en Espagne a tenu une série d'entretiens avec des responsables locaux, portant sur les moyens de renforcer le partenariat bilatéral à tous les niveaux, et de réaffirmer la volonté commune d'explorer de nouvelles perspectives de coopération, tant sur le plan économique que culturel. Pour sa part, le délégué du gouvernement espagnol en Catalogne, Carlos Prieto Gómez Nombrodo, a indiqué que ce festival constitue "une vitrine représenta-

tive de la culture marocaine dans toutes ses dimensions", mettant en lumière la richesse et la densité du patrimoine marocain.

M. Gómez Nombrodo a également souligné la solidité et l'excellence des relations liant le Maroc et l'Espagne, chose qui se manifeste immédiatement à travers les élans de solidarité de part et d'autre lors des moments difficiles. De son côté, le maire de Tarragone, Ruben Viñuales Elias, a salué les liens d'amitié, de fraternité et de coexistence qui unissent la ville catalane au Royaume du Maroc, mettant en avant la place importante qu'occupent les Marocains résidant à Tarragone dans le tissu social et culturel local.

"Les Marocains vivant à Tarragone font partie intégrante de l'âme de notre ville", a-t-il expliqué, relevant que ce festival illustre "le respect mutuel entre le peuple marocain et la ville de Tarragone", et constitue un symbole fort des relations d'estime et de coopération entre les deux parties.

Il a également mis l'accent sur les liens forts et privilégiés entre Tarragone et Tanger, deux villes méditerranéennes unies par un jumelage de fait, une vocation maritime commune et des ambitions partagées.

Le festival du Maroc à Tarragone a proposé une programmation éclectique

conçue pour rapprocher la culture marocaine du public espagnol, tout en mettant en lumière les liens historiques, humains et commerciaux qui unissent les deux pays depuis des siècles.

Musique, art, gastronomie, patrimoine, mode et savoir-faire traditionnels s'y conjuguent dans un espace unique de dialogue avec Tarragone, ville d'accueil et de diversité, pour révéler toute la richesse et l'élan vivant du Maroc dans son expression la plus éclatante, a fait savoir la consule du Maroc à Tarragone, Ikram Chahine.

Ce rendez-vous culturel se veut une remarquable vitrine du talent des artisans, créateurs et entrepreneurs marocains, mais aussi un temps fort de partage, de rapprochement entre les cultures, a-t-elle ajouté.

Trois jours durant, le public a profité le temps de ce festival d'expositions de produits d'artisanat marocain, de spectacles de musique et de danses folkloriques marocaines ainsi que de la tradition catalane, d'un showcooking animé par le prestigieux chef Moha Quach, d'un défilé de mode de caftans marocains, de décorations au henné, d'activités archéologiques en partenariat avec l'Institut catalan de paléocologie humaine et d'évolution sociale, entre autres.

## Penser les différences

# Un colloque international au cœur des enjeux contemporains

Dans un monde traversé par des cloisons culturelles, religieuses, ethniques, sociales et autres formes de segmentation, la question de la différence est plus que jamais d'actualité. Comme le rappelle bien Amin Maalouf, déjà notre vie elle-même est « créatrice de différences ». La différence est à la fois une donnée naturelle et culturelle du monde, mais suscite tour à tour fascination et rejet. La différence est même inscrite aussi bien dans l'identité que dans la culture. Son rejet conduit au « naufrage des civilisations », dirait Maalouf et à des dérives inquiétantes qui menacent d'anéantir la valeur essentielle du vivre-ensemble. Penser les différences s'avère en effet être une réhabilitation du dialogue, de l'interculturel et du lien. La différence est une expérience charnelle. Ses enjeux sont existentiels. Loin de supposer que ce concept se caractérise par une seule réponse, logique et rationnelle, la différence est une notion complexe qui concerne tous les domaines de la vie.

Et c'est précisément autour de cette thématique qu'a été organisé dernièrement le colloque international « Penser les différences », par le Laboratoire de recherche « Sciences du Langage, Art, Littérature, Éducation et Culture » (SCALEC) de l'ENS – Université Moulay Ismaïl de Meknès. Ce laboratoire, particulièrement actif, avait déjà accueilli, lors de journées d'études l'an passé, l'écrivain Abdelfattah Kilito, et cette année El Mostafa Bouignane, confirmant ainsi sa vitalité et son ouverture. Il s'agit de diversifier les moyens d'enseignement et surtout de former chez les étudiants un esprit critique et ouvert. Un tel esprit permet de faire barrage aux formes de violence et de xénophobie. L'ouverture d'esprit est un pas vers la construction d'un rapport authentique au savoir.

Les participants, ainsi que les organisateurs, ont rappelé à maintes reprises que l'identité et la culture se construisent souvent dans l'entre-deux. Aucune culture n'est pure : toutes sont traversées, façonnées et enrichies par l'échange, la rencontre et parfois la confrontation. L'humain brasse la différence, s'en imprègne et se transforme. La différence est au cœur de l'existence : sa reconnaissance et son respect sont les conditions d'une véritable cohésion sociale.

Penser la différence, c'est donc favoriser une meilleure compréhension de l'autre et lutter contre toutes les formes de rejet, de racisme et d'assimilation. C'est aussi une manière de respecter l'opacité propre à chaque culture.

En matière de littérature, les intervenants ont également souligné que la référence littéraire et culturelle ne



peut être unique ni classificatoire. La littérature, comme les autres disciplines, ne doit pas être appréhendée en termes de centre et de périphérie, mais plutôt en termes de complémentarité et de réciprocité, d'autant plus que les politiques de la relation sont à l'origine de la littérature. Toute littérature est plurielle, car elle est une mosaïque de littératures. Il s'agit d'une acception de la littérature-monde qui met l'accent sur la pluralité de toute littérature, et qui consiste à faire sortir celle-ci d'une conception réductrice pour l'aborder dans une perspective inspirée par la pensée de la différence.

Coordonné par les professeurs Mohammed Dekhissi et Abdelouahed Hajji, le colloque a mobilisé des champs disciplinaires variés : littérature, art, éthique, religion, critique, sociologie, anthropologie, politique... Autant d'approches qui ont permis de penser et de repenser la différence dans ses multiples manifestations et implications, des expériences humaines à ses constructions sociales, en passant par ses dimensions symboliques ou conflictuelles.

L'événement a réuni 65 chercheurs marocains et étrangers, dont 35 doctorants. Il a compté dix séances, dont quatre panels parallèles les après-midis. Chercheurs confirmés et doctorants y ont abordé la question de la différence dans le but de sensibiliser l'audience — notamment étudiante — à l'importance de la formation d'un esprit critique et ouvert. Certains intervenants ont insisté sur l'humanisme et l'éthique comme fondements essentiels d'un rapport authentique au savoir. Car un savoir sans savoir-être n'a pas de véritable portée !

La question de la différence a été abordée également à travers divers fil-

tres, révélant sa polysémie et sa présence dans tous les domaines. Les organisateurs ont rappelé les valeurs fondatrices du Maroc : altérité, ouverture et respect des fondements de la nation. Le Maroc a toujours été, et demeure, un pays d'accueil et de tolérance. Le colloque s'inscrivait ainsi dans cette tradition, en affirmant que le respect de la différence est un pas essentiel vers la cohabitation avec autrui. La philosophie de la différence devient alors un enseignement de la reconnaissance de l'autre. Il s'agit d'une aspiration difficile à réaliser complètement, mais cette aspiration est salutaire ; elle indique la voie à suivre pour arrêter le désastre qui traverse le monde d'aujourd'hui.

Étudiants comme grand public ont bénéficié de communications riches et d'échanges stimulants. Le débat a été nourri par la présence d'écrivains et de chercheurs de renom tels que Marc Gontard, Bernoussi Salhani, Jean-Paul Deremble, Abderrahim Kamal, Cédric Cagnat, Bernadette Mimoso-Ruiz ou encore Bouchaib Saouri. Une attention particulière a été accordée à la participation des jeunes chercheurs, encouragés à prendre part activement à cette réflexion collective.

Le choix assumé de la pluralité des approches a fait de ce colloque un véritable carrefour d'échanges constructifs, reflet des orientations actuelles de la recherche, qui valorisent l'interdisciplinarité et le décloisonnement du savoir. Une manière concrète de servir l'un des objectifs phares de l'Université Moulay Ismaïl : faire de l'UMI un pôle d'excellence.

Penser la différence, c'est aussi interroger les formes de l'altérité dans nos sociétés, les conditions de son émergence et ses enjeux politiques,

sociaux et symboliques. C'est mobiliser les outils critiques pour mieux comprendre ce qui nous sépare, mais aussi ce qui nous relie. La diversité culturelle est une valeur suprême qui peut souder le monde. Il faut rappeler à cet égard que l'humanité n'est pas innée mais acquise. Continuons à cultiver notre humanité par la célébration et la cristallisation des valeurs de l'amitié, de l'amour et du respect de l'autre.

Le désir d'identité est inséparable du désir de l'altérité. La pensée de la différence n'est pas en ce sens une stratégie pour activer l'assimilation, mais plutôt une manière de réactiver le souci de l'autre dans le respect de la différence culturelle ; une façon d'opter pour le multiple ou le divers, comme le rappelle justement l'écrivain Marc Gontard dans sa communication sur Victor Segalen. Celui-ci écrit : « C'est par la différence et dans le divers que s'exalte l'Existence. / Le Divers décroît. / C'est là le grand danger. »

Dans la même dynamique, le Laboratoire SCALEC a organisé une rencontre littéraire avec le théoricien et professeur à la Sorbonne Maxime Decout. Celui-ci y a retracé l'histoire de la lecture à travers l'histoire littéraire, avant de présenter sa propre théorie de la « mauvaise lecture » : une lecture audacieuse, capable de faire surgir l'inédit à partir des textes, remettant en cause le « lecteur modèle » théorisé par Umberto Eco. Une initiative supplémentaire qui témoigne du dynamisme de l'équipe de recherche et de la volonté des responsables de promouvoir, au sein de l'université marocaine, une recherche vivante, ouverte et exigeante.

Par Abdelouahed Hajji  
Université Moulay Ismaïl de Meknès

## Portrait



Robert De Niro

## Le monstre sacré d'Hollywood

Considéré comme l'un des plus grands acteurs de l'histoire d'Hollywood, Robert De Niro, qui s'apprête à recevoir une Palme d'or d'honneur à Cannes, a remporté deux Oscars avant même ses 40 ans et reste inlassablement dévoué au septième art. Le comédien de 81 ans a été nommé aux Oscars en 2024 pour son second rôle dans "Killers of the Flower Moon", sa dixième collaboration avec le réalisateur Martin Scorsese.

Et cette année, il est la star de "Zero Day", série Netflix où il incarne un ex-pré-

sident américain enquêtant sur une cyberattaque dévastatrice, et du film "The Alto Knights", où il joue deux mafieux se disputant le contrôle de New York.

Le festival de Cannes célébrera mardi sa carrière légendaire d'acteur, mais aussi de réalisateur et de producteur, avec une Palme d'or d'honneur remise lors de la soirée d'ouverture. "Avec son jeu intériorisé qui affleure dans la douceur d'un sourire ou la dureté d'un regard, Robert De Niro est devenu un mythe du cinéma", souligne le site web du festival, dans un message annonçant cette distinction. Sa première collaboration avec Martin Scorsese remonte à 1973, pour "Mean Streets", et forgera toute sa carrière.

Dans la foulée, il devient l'acteur fétiche du "Nouvel Hollywood", la génération des Coppola et Cimino, qui dynamite le cinéma des studios pour y insuffler l'air frais du cinéma d'auteur. En 1974, il incarne le jeune chef mafieux Vito Corleone dans "Le Parrain 2" de Francis Ford Coppola, qui lui vaut son premier Oscar du meilleur second rôle masculin. Deux ans plus tard, Scorsese lui offre un rôle de chauffeur de taxi psychopathe dans "Taxi Driver", pour la première de ses cinq nominations à l'Oscar du meilleur acteur.

Il y confirme son statut de surdoué de la composition et immortalise la phrase "You talkin' to me?" (C'est à moi que tu parles?), répétée devant le miroir, l'une des scènes les plus célèbres du septième art. Une improvisation, dira-t-il plus tard.

Scorsese le mène aussi vers son deuxième Oscar, en 1981, avec "Raging Bull", où l'acteur prend trente kilos pour

entrer dans la peau du boxeur Jake LaMotta.

Son amitié avec le réalisateur produira quantité d'autres grands moments de cinéma: "New York New York" (1977), "La valse des pantins" (1983), "Les Affranchis" (1990), "Les nerfs à vif" (1991), "Casino" (1995) et "The Irishman" (2019). L'acteur s'est également illustré chez Michael Cimino ("Voyage au bout de l'enfer"), Bernardo Bertolucci ("1900"), Sergio Leone ("Il était une fois en Amérique"), Roland Joffé ("Mission"), Brian de Palma ("Les incorruptibles") ou Michael Mann ("Heat").

Né le 17 août 1943 à New York dans le quartier de Little Italy, Robert Anthony De Niro Jr grandit sous le regard de parents immigrés, tous les deux peintres. Son enfance bohème le lance vers le théâtre dès l'âge de 16 ans, puis vers le cinéma.

Au cours de sa carrière exceptionnelle, il acquiert un statut d'"intouchable" du septième art pour la qualité, l'engagement et l'intensité de ses interprétations.

Après les attentats du 11 septembre 2001 à New York, l'acteur fonde le festival de cinéma indépendant de Tribeca, un quartier de Manhattan, pour revivifier sa ville. Il y consacre une énorme énergie.

Au cinéma, il continue à tourner beaucoup mais se montre moins exigeant dans ses choix, multipliant dans les années 2000 les apparitions dans des productions descendues par la critique comme "La loi et l'ordre" en 2008, où il retrouve une nouvelle fois Al Pacino, après "Heat".

Sa filmographie commence en outre à inclure alors davantage de comédies, de "Mafia Blues" à la série de films "Mon

“

Volontiers taciturne, l'acteur a longtemps fui les interviews, n'appréciant guère les journalistes et n'aimant rien de plus que répondre à une longue question par un simple "oui" ou "non"

“

Avec son jeu intériorisé qui affleure dans la douceur d'un sourire ou la dureté d'un regard, Robert De Niro est devenu un mythe du cinéma

beau-père et moi". Volontiers taciturne, l'acteur a longtemps fui les interviews, n'appréciant guère les journalistes et n'aimant rien de plus que répondre à une longue question par un simple "oui" ou "non".

Après plus de 100 longs-métrages, ce New-Yorkais pur jus s'est un peu délié avec l'âge, en réalisant que le temps lui est désormais compté. En 2023, il a eu son septième enfant à 79 ans.

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET DU PRES-  
COLAIRE ET DU SPORT  
ACADEMIE REGIONALE DE  
L'ÉDUCATION ET DE LA  
FORMATION - REGION DE  
FES-MEKNES  
DIRECTION PROVINCIALE  
DE MOULAY YACOUB  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX  
LE 04/06/2025, IL SERA PRO-  
CÉDÉ A LA DIRECTION PRO-  
VINCIALE DE MOULAY  
YACOUB RELEVANT DE  
L'ACADEMIE REGIONALE  
DE L'ÉDUCATION ET DE LA  
FORMATION REGION DE  
FES-MEKNES, (AVENUE  
TARIK IBN ZIYAD AIN KA-  
DOUS-FES) A L'OUVERTURE  
DES PLS RELATIFS AUX AP-  
PELS D'OFFRES OUVERTS  
SUR OFFRES DE PRIX  
COMME SUIT :  
\*APPEL D'OFFRE N°  
09/INV/2025. OBJET : TRAV-  
VAUX DE QUALIFICATION  
DE DEUX LYCEES QUALI-  
FIANTS AUX COMMUNES  
AIN CHKEF ET SEBAA  
ROUADI RELEVANT DE LA  
DIRECTION PROVINCIALE  
MOULAY YACOUB.  
ESTIMATION EN DIRHAMS  
(TTC) 1 000 244.76 UN MIL-  
LION DEUX CENT QUAR-  
ANTE QUATRE DIRHAMS  
ET SOIXANTE SEIZE CEN-  
TIMES. LA CAUTION PROVI-  
SOIRE EN DIRHAM EST DE :  
20 000.00 VINGT MILLE. AT-  
TESTATION DE QUALIFICA-  
TION ET CLASSIFICATION : -

SECTEUR : A - QUALIFICA-  
TIONS : A5 - CLASSE : 4.  
HEURE D'OUVERTURE: 10H.  
\*APPEL D'OFFRE N°  
10/INV/2025. OBJET : TRAV-  
VAUX DE CONSTRUCTION  
DE DEUX TERRAINS DE  
SPORT AUX COMMUNES  
AIN CHKEF ET AIN KAN-  
SARA RELEVANT DE LA DI-  
RECTION PROVINCIALE  
MOULAY YACOUB.  
ESTIMATION EN DIRHAMS  
(TTC) 598 128.00 CINQ CENT  
QUATRE VINGT DIX HUIT  
MILLE CENT VINGT HUIT  
DIRHAMS. LA CAUTION  
PROVISoire EN DIRHAM  
EST DE : 10 000.00 DIX MILLE.  
ATTESTATION DE QUALIFI-  
CATION ET CLASSIFICA-  
TION : - SECTEUR : A -  
QUALIFICATIONS : A2-  
CLASSE : 5. HEURE D'OU-  
VERTURE : 10H30.  
- Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir du  
Portail Marocain des Marchés  
Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
- Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des  
articles 30 à 34 du décret relatif  
aux marchés publics.  
- Le dépôt, le retrait des plis et  
des offres des concurrents doit  
être effectués par voie électro-  
nique dans le portail des  
marchés publics  
<https://www.marchespublics.gov.ma>  
conformément  
aux dispositions des articles 9 et  
30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à  
la dématérialisation des procé-  
dés des documents et des

pièces relatives aux marchés  
publics. Les pièces justificatives  
à fournir sont celles prévues par  
l'article 04 du règlement de  
consultation.  
Les pièces fournies doivent être  
originales ou copies certifiées  
conformes à l'original.  
N° 3056/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
CONSEIL DE LA PROVINCE  
D'EL JADIDA  
DIRECTION GENERALE  
DES SERVICES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT INTERNATIONAL  
N°06/2025/BP  
Le Mardi 03 Juin 2025 à 10  
Heures, il sera procédé, dans les  
bureaux de Monsieur le Prési-  
dent du Conseil de la Province  
d'El Jadida, sis à 11, rue Beetho-  
ven El Jadida, à l'ouverture des  
plis relatifs à l'appel d'offres in-  
ternational sur offres de prix  
n°06/2025/BP du 03 Juin 2025,  
pour : - Travaux d'élargisse-  
ment et de renforcement de la  
RP3402 du PK 7+000 au PK  
13+700, liaison côtière entre El  
Jadida et la RR320 (Province  
d'El Jadida). =  
Le dossier d'appel d'offres doit  
être téléchargé à partir du por-  
tail des marchés publics acces-  
sible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des pres-  
tations établie par le maître  
d'ouvrage est fixée à la somme de :  
20 046 427.20 dhfs TTC  
(Vingt millions Quarante Six  
Mille Quatre Cent Vingt Sept

Dirhams et Vingt centimes).  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : 320  
000.00 dirhams (Trois Cent  
Vingt Mille dirhams).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des  
articles 30, 32, et 34 du décret  
n°2-22-431 relatif aux marchés  
publics. Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail des  
marchés public accessible à  
l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à four-  
nir sont celles prévues par l'ar-  
ticle 3 du règlement de  
consultation.  
N° 3057/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
CONSEIL DE LA PROVINCE  
D'EL JADIDA  
DIRECTION GENERALE  
DES SERVICES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N°05/2025/BP  
Le Mardi 03 Juin 2025 à 12  
Heures, il sera procédé, dans les  
bureaux de Monsieur le Prési-  
dent du Conseil de la Province  
d'El Jadida, sis à 11, rue Beetho-  
ven El Jadida, à l'ouverture des  
plis relatifs à l'appel d'offres na-  
tional sur offres de prix  
n°05/2025/BP du 03 Juin 2025  
pour : - Travaux de dallage en  
béton prêt à l'emploi lisse à l'In-  
térieur de trois (3) de la tra-  
versée R316 et d'une partie de  
la traversée R303 Commune  
territoriale Ouled Frej - Pro-  
vince d'El Jadida ».

Le dossier d'appel d'offres doit  
être téléchargé à partir du por-  
tail des marchés publics acces-  
sible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des pres-  
tations établie par le maître  
d'ouvrage est fixée à la somme  
de : 3 738 000.00 DHfs TTC  
(Trois Millions et Sept Cent  
Trente Huit Mille DHfs TTC).  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :  
70.000,00 dirhams  
(Soixante-dix mille dirhams). Le  
contenu, la présentation ainsi  
que le dépôt des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des  
articles 30, 32, et 34 du décret  
n°2-22-431 relatif aux marchés  
publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie é-  
lectronique dans le portail des  
marchés public accessible à  
l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à four-  
nir sont celles prévues par l'ar-  
ticle 3 du règlement de  
consultation.  
N° 3058/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° 13/2025/DGM  
Le 10/06/2025 à 10h00 il sera  
procédé, dans les bureaux des  
marchés et gestion comptables  
de la Direction Générale de la  
Météorologie, en face de la pré-  
fecture Hay Hassani Boite Pos-  
tale 8106 à Casablanca à  
l'ouverture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert national

sur offres de prix n°  
13/2025/DGM du 10/06/2025  
pour ACHAT DE MATE-  
RIELS INFORMATIQUES  
POUR LA DIRECTION GENE-  
RALE DE LA METEOROLO-  
GIE (Préfecture  
d'Arrondissements Hay Has-  
sani)  
Le dossier d'appel d'offres doit  
être téléchargé à partir du por-  
tail des marchés publics acces-  
sible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
- L'estimation des coûts des  
prestations établie par le maître  
d'ouvrage est fixée à la somme  
de : neuf cent trente mille di-  
rhams TTC (930 000.00 dhfs )  
-Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : Quinze  
Mille dirhams (15 000.00 dhfs )  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des  
articles 30 à 34 du décret relatif  
aux marchés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie é-  
lectronique dans le portail des  
marchés publics accessible à  
l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les prospectus exigés par le  
dossier d'appel d'offres doivent  
être déposés dans les bureaux  
des services des marchés et ges-  
tion comptable de la DGM au  
plus tard le jour ouvrable pré-  
cédant la date d'ouverture des  
plis ou remis séance tenante au  
président de la commission  
d'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à four-  
nir sont celles prévues par l'ar-  
ticle n°05 du règlement de  
consultation.  
N° 3059/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
CONSEIL DE PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
SERVICE DES FINANCES, MARCHES,  
PATRIMOINE ET MATERIEL  
BUREAU DES ACHATS ET MARCHES

**AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 03/2025/CP/CAB**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°04/2025/CP/CAB, relatif à l'Acquisition d'une voiture de service, publié au journal :  
➢ La libération n° 10487 en date du 17 avril 2025 en langue française ;  
➢ Rissalat Al Ouma n°13016 en date du 17 avril 2025 en langue arabe.

A été modifié comme suit :

**I. Au niveau du règlement de la consultation**

Le contenu de l'article 6 (Les Fiches Techniques) est comme suit :

Les concurrents sont tenus obligatoirement de déposer :

- Un catalogue détaillé du véhicule proposé
- Une fiche descriptive des caractéristiques techniques du véhicule proposé

Ces documents peuvent être :

- ✓ Soit par voie électronique (avec le dossier administratif du l'article 05-A du présent règlement) dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- ✓ Soit déposés sur le bureau d'ordre, contre récépissé, au plus tard à la date fixée pour la séance d'ouverture des plis de cet appel d'offres, sous plis fermés et cachetés ; portant le numéro et la date de l'appel d'offres auprès de bureau d'ordre du conseil provincial de CHTOUKA AIT BAHA.
- ✓ Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés ; portant le numéro et la date de l'appel d'offres et conformément aux dispositions de l'article 37 /2 du décret des marchés publics.

Au lieu de :

**Article 6 : Les Fiches Techniques :**

Les concurrents sont tenus obligatoirement de déposer :

- L'attestation de distribution au Maroc et ce afin de garantir le bon fonctionnement de voiture
- Les fiches techniques, catalogue détaillé original du fabricant.
- L'attestation de garantie de la voiture et service après-vente

Ces documents peuvent être :

- ✓ Soit par voie électronique (avec le dossier administratif du l'article 05-A du présent règlement) dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- ✓ Soit déposés sur le bureau d'ordre, contre récépissé, au plus tard à la date fixée pour la séance d'ouverture des plis de cet appel d'offres, sous plis fermés et cachetés ; portant le numéro et la date de l'appel d'offres auprès de bureau d'ordre du conseil provincial de CHTOUKA AIT BAHA.
- ✓ Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés ; portant le numéro et la date de l'appel d'offres et conformément aux dispositions de l'article 37 /2 du décret des marchés publics.

**II. Au niveau de la vis d'appel d'offres**

Le lundi 26 mai 2025 à 11h00, il sera procédé, dans le bureau du Monsieur le Président du Conseil Provincial de Chtouka Ait Baha, sis au siège du conseil, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 03/2025/CP/CAB pour : l'Acquisition d'une voiture de service.

Au lieu de :

Le mardi 13 mai 2025 à 11h00, il sera procédé, dans le bureau du Monsieur le Président du Conseil Provincial de Chtouka Ait Baha, sis au siège du conseil, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 03/2025/CP/CAB pour : l'Acquisition d'une voiture de service.

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
CONSEIL DE PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
SERVICE DES FINANCES, MARCHES,  
PATRIMOINE ET MATERIEL  
BUREAU DES ACHATS ET MARCHES

**AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 04/2025/CP/CAB**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°04/2025/CP/CAB, relatif à l'Acquisition d'une unité mobile de protection de l'enfance, publié au journal :  
➢ La libération n° 10487 en date du 17 avril 2025 en langue française ;  
➢ Rissalat Al Ouma n°13016 en date du 17 avril 2025 en langue arabe.

A été modifié comme suit :

**I. Au niveau du règlement de la consultation**

Le contenu de l'article 6 (Les Fiches Techniques) est comme suit :

Les concurrents sont tenus obligatoirement de déposer :

- Un catalogue détaillé du véhicule proposé
- Une fiche descriptive des caractéristiques techniques du véhicule proposé

Ces documents peuvent être :

- ✓ Soit par voie électronique (avec le dossier administratif du l'article 05-A du présent règlement) dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- ✓ Soit déposés sur le bureau d'ordre, contre récépissé, au plus tard à la date fixée pour la séance d'ouverture des plis de cet appel d'offres, sous plis fermés et cachetés ; portant le numéro et la date de l'appel d'offres auprès de bureau d'ordre du conseil provincial de CHTOUKA AIT BAHA.
- ✓ Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés ; portant le numéro et la date de l'appel d'offres et conformément aux dispositions de l'article 37 /2 du décret des marchés publics.

Au lieu de :

**Article 6 : Les Fiches Techniques :**

Les concurrents sont tenus obligatoirement de déposer :

- L'attestation de distribution au Maroc et ce afin de garantir le bon fonctionnement de voiture
- Les fiches techniques, catalogue détaillé original du fabricant.
- L'attestation de garantie de la voiture et service après-vente

Ces documents peuvent être :

- ✓ Soit par voie électronique (avec le dossier administratif du l'article 05-A du présent règlement) dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- ✓ Soit déposés sur le bureau d'ordre, contre récépissé, au plus tard à la date fixée pour la séance d'ouverture des plis de cet appel d'offres, sous plis fermés et cachetés ; portant le numéro et la date de l'appel d'offres auprès de bureau d'ordre du conseil provincial de CHTOUKA AIT BAHA.
- ✓ Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés ; portant le numéro et la date de l'appel d'offres et conformément aux dispositions de l'article 37 /2 du décret des marchés publics.

**II. Au niveau de la vis d'appel d'offres**

Le lundi 26 mai 2025 à 12h00, il sera procédé, dans le bureau du Monsieur le Président du Conseil Provincial de Chtouka Ait Baha, sis au siège du conseil, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 04/2025/CP/CAB pour : Acquisition d'une unité mobile de protection de l'enfance.

Au lieu de :

Le mardi 13 mai 2025 à 12h00, il sera procédé, dans le bureau du Monsieur le Président du Conseil Provincial de Chtouka Ait Baha, sis au siège du conseil, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 04/2025/CP/CAB pour : Acquisition d'une unité de protection de l'enfance.

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.



وزارة الداخلية  
عمالة إقليم الجديدة  
دائرة سويدي اسماعيل  
قيادة أولاد حدان  
جماعة الشعيبات  
\*\*\*\*\*

**قرار رقم 02/2025 بتاريخ 02 ماي 2025 بشأن تنظيم مباريات لتوظيف تكتيي من الدرجة الثالثة وتكتيي من الدرجة الرابعة بجماعة الشعيبات**

إن رئيس المجلس الجماعي للشعيبات، بناء على الظهور الشريف رقم 1.15.85 الصادر في 20 رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) بتنفيذ القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات، وعلى الظهور الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية كما تم تغييره وتتميمه، وعلى الظهور الشريف رقم 1.58.060 الصادر في ذي الحجة 1377 (25 يونيو 1958) بشأن زجر الخداع في الامتحانات والمباريات الصومية، وعلى المرسوم الملكي رقم 401.67 الصادر في 13 في الأول 1387 (22 يونيو 1967) المتعلق بتنظيم علم القبوليات والامتحانات الخاصة بولوج اسلاك ودرجات ومناصب الإدارات العمومية كما تم تغييره وتتميمه، وعلى المرسوم رقم 2.77.738 الصادر في 13 من شوال 1397 (27 سبتمبر 1977) بمثابة النظام الأساسي لموظفي الجماعات كما وقع تغييره وتتميمه، وعلى المرسوم رقم 2.11.621 الصادر في 28 ذي الحجة 1432 (25 نونبر 2011) بتحديد شروط وكيفية تنظيم مباريات التوظيف في المناصب العمومية كما تم تغييره وتتميمه ولاسيما المادة 3 منه، وعلى المرسوم رقم 2-92-231 الصادر في 7 ذي القعدة 1413 (29 أبريل 1993) بإعفاء الموظفين من شرط السن المطلوب نظاميا لتوظيفهم في إطار جديد من أطر التولية، وعلى المرسوم رقم 1.384 الصادر في 10 ربيع الثاني 1384 (19 غشت 1964) بتحديد النظام المتعلق بولوج مناصب الإدارات العمومية المحتفظ بها للمقاومين، وعلى المرسوم رقم 2.01.96 الصادر في 29 من ربيع الأول 1422 (22 يونيو 2001) بتحديد شروط استفاضة مكفولة الأمة من الأسبقية لولوج المناصب العمومية العامة والجماعات الترابية بمناسبت لقتناء العسكريين وقيادتهم المحاربين، وعلى المرسوم رقم 2.01.94 الصادر في 29 من ربيع الأول 1422 (22 يونيو 2001) بتحديد شروط استفاضة مكفولة الأمة من الأسبقية لولوج المناصب العمومية العامة بإدارات الدولة والمؤسسات العامة والجماعات العمومية، وعلى قرار الوزير الأول رقم 3.130.00 بتاريخ 7 ربيع الآخر 1421 (10 يوليو 2000) بتحديد قائمة المناصب الممكن استنادها إلى الأشخاص المعاعين بالأولوية وكذا النسبة المئوية لهذه المناصب بإدارات الدولة والهيئات التابعة لها، وعلى المرسوم رقم 2.14.446 الصادر في 9 رمضان 1435 (7 يوليو 2014) بتغيير الرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 8 جمادى الآخرة 1433 (30 أبريل 2012) المتعلق بالشهادات المطلوبة لولوج مختلف الدرجات المحددة بموجب الأنظمة الأساسية، وعلى المرسوم رقم 2.17.451 الصادر في 04 ربيع الأول 1439 (23 نونبر 2017) بمن نظام للحاسبة العمومية للجماعات ومؤسسات التعاون بين الجماعات، وعلى المرسوم رقم 2.05.72 الصادر في 29 من شوال 1426 (02 دجنبر 2005) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة التكتيين المشتركة بين الوزارات، وعلى قرار وزير الداخلية رقم 1168.24 الصادر في 27 من شوال 1445 (6 ماي 2024) بتحديد شروط وإجراءات و برامج مباريات التوظيف في المناصب العمومية بالجماعات الترابية، وعلى دوريات وزير الداخلية عدد [D-6931 بتاريخ 9 غشت 2019 وعدد D-7862 بتاريخ 18 شتنبر 2019 وعدد D-6167 بتاريخ 3 دجنبر 2020 حول تنظيم مباريات التوظيف بالجماعات الترابية بالنسبة للأطر التكتية المتخصصة،

**\*بشرو مائلي\***

**المادة الأولى:** تنظم يوم السبت 28 يونيو 2025 على الساعة العاشرة صباحا بالثانوية الإعدادية الامام الشافعي بمرکز جماعة الشعيبات، مباريات لتوظيف تكتيي من الدرجة الثالثة وتكتيي من الدرجة الرابعة، ويحدد عدد المناصب المتباري بشأنها وفق الجدول التالي:

الدرجة	التخصصات المطلوبة	عدد المناصب المتباري بشأنها
تكتيي من الدرجة الثالثة	تكتيي متخصص في الهندسة المدنية أو الأشغال الكبرى أو مسير الأصال: الأشغال الصومية.	01
	تكتيي متخصص في تطوير المعلومات أو الأنظمة المعلوماتية أو صيانة المعلومات.	01
تكتيي من الدرجة الرابعة	تكتيي في البناء	01

**المادة الثانية:** شروط الترشيح:

تفتح مباريات التوظيف في وجه المترشحين من جنسية مغربية، البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و40 سنة على الأكثر في فاتح يناير 2025 ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة تعادل فترة الخدمات المسحقة أو الممكن تمسحقتها لأجل التقاعد دون أن تتجاوز 45 سنة، والحاصلين على دبلوم تكتيي متخصص بالنسبة لتكتيي من الدرجة الثالثة ودبلوم تكتيي بالنسبة لتكتيي من الدرجة الرابعة المشار إليهم أعلاه المسلمة من طرف إحدى مؤسسات التكوين المهني المعتمدة طبقا للمرسوم رقم 2-86-325 الصادر في 8 جمادى الأولى 1407 (9 يناير 1987) بمن نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المعادلة لها 7 المحددة قائمتها لمقتضيات المرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 08 جمادى الأولى 1433 (30 أبريل 2012) المتعلق بالشهادات المطلوبة لولوج مختلف الدرجات المحددة بموجب الأنظمة الأساسية، ويخصص 25% من المناصب المتباري بشأنها لفائدة الأشخاص المعاعين المتوفرين على صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم و7% لفائدة الأشخاص المعاعين الحاصلين لبطاقة شخص معاق مسلمة طبقا لأحكام المادة 8 من المرسوم رقم 2.97.218 الصادر في 18 من شعبان 1418 (19 دجنبر 1997).

**المادة الثالثة:** تشمل المباريات على اختبار كتابي واحد واختبار شفوي أو تطبيقي تحدد منتهما ومعاملهما وفق الجدول التالي:

المعامل	الدرجات	الموضوع	الاختبارات	المباري بشأنها
4	تكتيي من الدرجة الثالثة وتكتيي من الدرجة الرابعة	موضوع عام أو أسئلة ذات اختيارات متعددة (QCM) تتعلق بالمهام والوظائف المطلوب شغلها وباختصاصات الجماعات الترابية.	الاختبار الكتابي	تكتيي من الدرجة الثالثة وتكتيي من الدرجة الرابعة
3	تكتيي من الدرجة الرابعة	تتعلق فيه لجنة المباراة مع المترشح(ة) بمواضيع وقضايا مختلفة، أو تخضعة لاختبار تطبيقي في التخصص المطلوب أو هما معا بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المتباري بشأنها.	الاختبار الشفوي أو التطبيقي	تكتيي من الدرجة الرابعة

- المادة الرابعة:** يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:
- طلب الترشيح خطي لاجتياز مباراة التوظيف بين فيه الاسم الشخصي والعائلي للمترشح ورقم البطاقة الوطنية للتعريف وعنوانه وتوقيعه ورقم هاتفه وبريده الإلكتروني؛
  - نسخة من بطاقة التعريف الوطنية؛
  - نسخة مشهود بمطابقتها لأصل الشهادة أو الدبلوم كما هو مبين بالجدول أعلاه أو إحدى الشهادات المعادلة طبقا لمقتضيات الجاري بها العمل مصحوبا بنسخة من قرار المعادلة؛
  - صورة ذاتية للمترشح تحمل صورة فوتوغرافية حديثة العهد.
  - ترخيص من الإدارة المشغلة لاجتياز المباراة بالنسبة للمترشحين الذين يحملون صفة موظف تحت طائلة الرض أو الحذف من اللائحة النهائية للمتقدمين متى تبين لاحقا أنهم موظفون أو متقاعدون مع إدارة أو جماعة أخرى؛
  - نسخة من الشهادة التي تثبت صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم (بالنسبة للمتوفرين على هذه الصفة)؛
  - شهادة التسجيل في لوائح الأشخاص في وضعية إعاقة (بالنسبة للأشخاص في وضعية إعاقة)؛
  - ظرفان متبرنان بعملائ الاسم الكامل وعنوان المرسلات.

**المادة الخامسة:** تُودع ملفات الترشيح بمكتب الضبط بمرکز جماعة الشعيبات، أو ترسل عبر البريد المضمون مع الإشعار بالتوصل إلى رئيس جماعة الشعيبات بعنوان التالي: جماعة الشعيبات قيادة أولاد حدان إقليم الجديدة ابتداء من تاريخ نشر هذا القرار إلى غاية يوم 28 ماي 2025 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال وهو أجل لإيداع ملفات الترشيح. كل ملف الترشيح يصل خارج الأجل المحدد أعلاه، أو تنتقص وثيقة من الوثائق المحددة سلفا لن يؤخذ بعين الاعتبار.

وستنظر لائحة المترشحات والمترشحين المعقولين لاجتياز المباراة وإعلان النتائج على البوابة الإلكترونية للتشغيل العمومي [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) وبعد هذا النشر بمثابة استدعاء لاجتياز الاختبار الكتابي.

**المادة السادسة:** ينشر هذا القرار ببوابة التشغيل العمومي [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) وعلى الموقع الإلكتروني للتدبيرية العامة للجماعات الترابية [www.collectivites.territoriales.gov.ma](http://www.collectivites.territoriales.gov.ma)، في مسحقتين وطنيتين ويطلق بمرکز جماعة الشعيبات.

حرر بالشعيبات، في: 02 ماي 2025



N° 248/PC

**Sur vos petits écrans**



07H00 : Hymne National + Coran	18H50 : Nâam alala
07H10 : Documentaire amazigh	19H20 : Dhek Aala Rassek
07H40 : Documentaire amazigh	19H25 : Lalla laïroussa
08H10 : Ichaa Mamlaka	19H35 : Moul Imlih
09H05 : Ard Al Baraka	20H25 : Knaynate
10H00 : Oulad Imekhtar	21H00 : Journal Télévisé
11H00 : Oussrati	22H00 : Ala Ghafla
12H20 : Knaynate	23H00 : Amelay
12H50 : Lalla laïroussa	00H00 : Journal Télévisé
13H00 : Journal Télévisé	00H20 : Hayna
14H00 : Journal Télévisé	01H00 : Nâam alala
14H20 : Journal Télévisé	02H00 : Ard Ibaraka
14H40 : Al Malhoune	03H00 : Oulad Imekhtar
15H00 : Parlement	04H00 : Documentaire amazigh
18H00 : Capitaine Hajiba	04H30 : Documentaire amazigh
18H20 : Majala Takafia	05H00 : Ichaa Mamlaka
18H30 : Journal Télévisé	06H00 : Oussrati



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid	17:55:00 : DESSIN ANIME : MOUGHAMARAT BAMBOU WA MAYMOUN
06:00:00 : MAGAZINE : CHFIHWAT BLADI	18:05:00 : DESSIN ANIME : ABTAL AL BIHAR
06:20:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M	18:20:00 : MCH'HIWA MA3A CHOUMICHA
07:15:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL	18:30:00 : MAGAZINE : POP UP
07:50:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS	18:40:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES JAM SHOW
08:20:00 : MAGAZINE : MOKHARFAOUNE	18:45:00 : FEUILLETON : 3AILTI
09:25:00 : FEUILLETON : BNAT LA7DID	19:35:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI
10:05:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA	20:30:00 : NEWS : INFO SOIR
10:10:00 : DOUMOU3 OUMMI	20:55:00 : SPORT : QUE DU SPORT
10:50:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL	21:00:00 : NEWS : BULLETIN METEO
11:05:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M	21:05:00 : NEWS : ECO NEWS
12:00:00 : FEUILLETON : HDIDANE & BENT AL HARRAZ	21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO	21:45:00 : NEWS : ECO NEWS
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR	21:50:00 : NEWS : BULLETIN METEO
13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI	21:55:00 : FEUILLETON : ALHANE AL MADI
13:25:00 : FEUILLETON : AL AMANA	22:50:00 : MAGAZINE : NASS AL KHIR
14:15:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH	23:40:00 : FEUILLETON : 3AILTI
14:25:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES JAM SHOW	00:30:00 : FEUILLETON : AL AMANA
14:30:00 : FEUILLETON : BNAT LA7DID	01:15:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
15:10:00 : FEUILLETON : HKAYTI	02:35:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
16:30:00 : SERIE : ZANQAT ASSA3ADA	03:30:00 : MAGAZINE : REPLAY
17:00:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M	04:00:00 : FEUILLETON : DAR ASSAL3A
	04:55:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI





Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

## La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

# Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox

الهيئة العامة  
للصحافة  
والتواصل  
الصحفي  
القطري  
QATAR PRESS  
COUNCIL  
CONSEIL NATIONAL DE LA PRESSE

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

GONFLE	AFFREUX	PRÊTRE FOND DE L'ÊTRE	RÈGLE PLATE	VILLE DU MEXIQUE	VIEUX MONSIEUR FIASCO	SYMBOLE DE L'OR	BRIGUE PAREIL
				MOYEN DÉTOURNÉ			
RAMPANTE							
VENUS AU MONDE			UN GRAND NOM DE LA CHANSON	ARRIÈRE PALETTE		PRONOM INVERSÉ	
	DRESSER					SYMBOLE DU BISMUTH	EXTRATERRESTRE
CRACK	VILLE D'ITALIE				QUARTIER DE REIMS	BOUM	
PUBLICITÉ CONNU						À L'ENVERS: 4° CALIFE	
	VOYELLES PETIT MORCEAU			FEMME AIMÉE ARTICLE		QUARTIER D'ANTIBES ÂGE	
LETTRES DE RÉBECCA		CIEL			PUB	ARTICLE ESPAGNOL MATOIS	
VIEILLE CITÉ		MORCEAU D'ADN AMAS		TROMPE BASQUE			
			LETTRES DE RUSSEL	EN APARTÉ		PRÉPOSITION	CARDINAUX MORCEAU D'ARN
SORTIE	LOUP			NIVELER			
JUMEAU					GAZ RARE		

# JEU & LOISIRS

Solution mots flechés d'hier

DIY	BY	PERF	B	TRAPÈZE	CUISSE	NOUVEAU	DE	PRONOM	BLEU	POTELLE	D	COUPE	BOULE	COUP DE	B	
			D	E	A	L	E	O	B	E	S	E				
PÉRIKÉ	R	E	G	COMBIN	AISON	C	O	D	E	C	R	A	S			
A	N	CHEVÈ	N	O	C	T	U	E	L	L	E					
BERRA	E	R	E	S	SYMBOL	DE	CHELIEN	A	MORCE	SENG	EN	A	T			
LE	GRAND	VOÛTE	ENTRÉE	PANORAM	A	ARTICLE	Y	REJOIN	A	B	R	I	MAITRE			
V	A	C	U	M	M	O	R	A								
FIN	E	R	PÂTES	N	O	U	I	L	L	E	S					
COUPE	R	A	S	LETTRES	DE	NAGK	S	R	T	OUPES	RÈGLE	PLATE	A	LIÈGE	ADRESSE	
Z	E	N	CROISÉ	F	E	N	È	T	R	È	S					
POOL	R	E	U	P	R	O	N	I	S	E	P	E	R	D	U	
R	E	U	N	I	S	P	R	O	N	I	S	E	P	E	R	D
INCOMP	B	R	E	L	E	F	O	L	S	O	N	N	E			

Directeur de la Publication et de la Rédaction  
 Mohamed Benarbia  
 Secrétaire général de la rédaction  
 Mohamed Bouarab  
 Rédaction  
 Hassan Bentakeb  
 Alain Bouithy  
 Mourad Tabet  
 Wafaa Mejdoubi  
 Mehdi Ouassat  
 Rachid Meflah  
 Responsable des ressources humaines  
 Atika Rachdi  
 Directeur artistique  
 Fouad Ezzafir  
 Service technique  
 Khadija Sbi (Responsable)  
 Myriem Rebane  
 Khadija Halafi  
 Mariama Farki  
 Elkandoussi Elmardi  
 Révision  
 Abdelmoumin Wazach  
 Secréariat  
 Asmaa Tabaa  
 Photographe  
 Ahmed Lazarki  
 Correspondants  
 Ahmadou El Katab (Ladyoune)  
 Abdelali khallad (Essaouira)  
 Collaborateurs  
 Chouaib Sahounou  
 Khalil Benmoutya  
 Adresse de la Rédaction  
 33, Rue Amir Abdelkader  
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc  
 E-mail:  
 Liberation@libe.ma  
 Téléphone:  
 0522 61.94.04  
 Fax de la rédaction:  
 0522 62.09.72  
 Service annonces et publicité  
 E-mail:  
 annoncesliberation@libe.ma  
 Youssef El Gabs  
 Mouna El Youssoufi  
 Loubna Baghdadi  
 Latifa Moumib  
 Rkia Ait Dahman  
 Siham Zaiter  
 Fadwa Choukri  
 44, Avenue des E.A.R  
 3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
 Tél: 0522 31.00.62  
 0522 62.32.32  
 0522 60 23 44  
 Fax: 0522 31.28.10  
 Imprimerie  
 Les Editions Maghrébines  
 Distribution  
 S.A.P.R.E.S.S  
 Dossier DE 19/2005 130/64  
 Site web: www.libe.ma  
 Journal Libération  
 Libération Maroc  
  
 2017  
 www.ojb.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3				■						
4									■	
5		■								
6			■							
7								■		■
8			■				■			
9	■		■		■					
10							■			

**HORIZONTALLEMENT**

- 1- Machine gigantesque
- 2- Sous l'émail - Contracté
- 3- Décoder - Détruisit
- 4- Fosses septiques
- 5- Coordonnant - Veillées
- 6- Nouveau - Amour divin
- 7- Ervains
- 8- Courroux - Note - Terme
- 9- Dément - Livide
- 10- Porte - défini

**VERTICALEMENT**

- 1- Dix siècles
- 2- Pilote
- 3- Destin - Déduisent
- 4- Fraction - Iridium
- 5- Métal - Contenant de l'acide iodhydrique
- 6- Ultime
- 7- Ventilés
- 8- Filets de pêche - Bien s'y oppose
- 9- Assassina - Entre deux étapes
- 10- Transport - Possessif

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	X	A	C	T	I	T	U	D	E
2	N	E	■	R	O	D	E	■	E	X
3	V	R	A	I	M	E	N	T	■	T
4	A	X	I	S	■	A	T	O	U	R
5	S	E	S	■	A	L	A	R	M	E
6	E	S	S	E	S	■	T	R	A	M
7	M	■	E	G	E	R	I	E	■	E
8	E	C	L	O	S	■	O	N	T	■
9	N	■	L	U	■	E	N	T	R	E
10	T	S	E	T	S	E	■	S	I	L

### Grilles de sudoku

*Facile*

				3		8		
	4	7		5	8			
5			9	7		6	3	
9	5	6		3				
4	7		8		9		1	5
			4		2	6	9	
	9	8		2	4			1
			1	8		9	4	
3	5							

*Moyen*

	5		6		4			8
4	8							6
	1	2			3	4		
				9				8
		8	5		7	1		
	4			1				
		7	2			6	9	
	6							2
8			1	9				7

*Difficile*

7	1		5					
2	9			8				
		3					7	
			2	6				1
1	9		4		3		8	2
5				8	1			
	1					2		
			1			4	3	
			4		8	1		

*Expert*

			6			5		7
					9	4		2
			8				1	
		2		6		3		4
		7				9		
6	9		4			2		
	7				2			
8	5	7						
4	3			1				

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

*Facile*

7	3	1	6	8	5	2	4	9
5	8	2	3	9	4	6	7	1
9	4	6	7	2	1	3	5	8
8	9	4	1	3	2	7	6	5
1	5	3	4	7	6	8	9	2
2	6	7	9	5	8	1	3	4
4	1	9	8	6	3	5	2	7
3	2	8	5	4	7	9	1	6
6	7	5	2	1	9	4	8	3

*Moyen*

6	9	2	4	8	5	3	7	1
1	8	3	7	9	2	4	6	5
5	4	7	1	3	6	9	8	2
8	7	5	3	6	4	1	2	9
4	6	1	8	2	9	7	5	3
3	2	9	5	7	1	8	4	6
7	1	6	2	4	3	5	9	8
2	5	4	9	1	8	6	3	7
9	3	8	6	5	7	2	1	4

*Difficile*

1	5	8	7	6	2	4	3	9
7	2	4	9	3	1	8	5	6
3	6	9	8	4	5	2	1	7
4	8	3	6	2	7	1	9	5
5	1	6	4	9	8	3	7	2
2	9	7	5	1	3	6	4	8
9	7	2	3	8	4	5	6	1
6	4	1	2	5	9	7	8	3
8	3	5	1	7	6	9	2	4

*Expert*

2	8	4	6	5	7	9	3	1
6	9	1	2	8	3	5	4	7
3	7	5	9	1	4	6	2	8
1	3	8	5	9	2	7	6	4
5	4	7	8	3	6	1	9	2
9	2	6	7	4	1	3	8	5
8	5	2	3	7	9	4	1	6
4	6	9	1	2	5	8	7	3
7	1	3	4	6	8	2	5	9

# Sport

## CAN U20 : Maroc-Sierra Leone, un duel pour un ticket au Mondial

La sélection marocaine de football (U20) affrontera, ce lundi à 16 heures au stade 30 juin au Caire, son homologue sierra-léonaise en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations, dans une rencontre à double enjeu: Décrocher une qualification pour le Mondial et réserver une place dans le dernier carré de la CAN.

La qualification des Lionceaux de l'Atlas en quarts de finale de cette édition, qu'abrite l'Egypte jusqu'au 18 mai courant, a été obtenue après une prestation remarquable lors de la phase de groupes.

En effet, les hommes de Mohamed Ouahbi ont enregistré deux victoires et un match nul, s'adjugeant la première place du groupe B avec un total de 7 points devant le Nigeria.

Les Nationaux aborderont, ainsi, la rencontre face à la Sierra Leone avec un moral au beau fixe et une grande détermination pour sortir victorieux, comme l'a affirmé le sélectionneur national.

"L'ambition de l'équipe nationale est clairement de remporter le titre continental", a dit Mohamed Ouahbi, à l'issue du 3ème match de la phase de poules face à la Tunisie.

Il a, par ailleurs, exprimé sa grande confiance en ses joueurs et le travail accompli au quotidien par l'ensemble du staff.

De son côté, la sélection sierra-léonaise, qui participe pour la première fois à cette compétition continentale, a livré une bonne performance au sein du groupe A, aux côtés du pays hôte, l'Egypte, l'Afrique du Sud, la Zambie et la Tanzanie.



Néanmoins, la sélection marocaine ambitionne de poursuivre la dynamique de succès des différentes équipes nationales, à l'image des Lionceaux de l'Atlas (U17) et des Lionnes de l'Atlas de futsal.

A rappeler que le Maroc a été sacré champion de la CAN (U20) en 1997.

Pour ce qui est des autres matches comptant pour ce tour des quarts de finale,

programmés tous ce lundi, le bal sera ouvert à 13 heures par la confrontation Nigeria-Sénégal. A 16 heures, outre Maroc-Sierra Leone, il y aura également Ghana-Egypte, alors qu'à 19 heures, la sélection sud-africaine affrontera son homologue de la RD.Congo.

Le Caire. Par Houdaifa El Hajjam (MAP)

## Botola Pro D2

Voici les résultats de la 28ème journée de la Botola Pro D2 de football, disputée samedi:

SM-CJBG : 2-2  
USMO-RAC : 2-1  
OD-OCK : 3-2  
RCOZ-WAF : 1-0  
KACM-RBM : 0-0  
CAYB-JSM : 0-2  
CAK-MCO : 1-0  
KAC-USYM : 1-0

### Classement

1-KACM : 51 pts  
2-USYM : 47 pts  
RBM : 47 pts  
4-OD : 46 pts  
5-JSM : 37 pts  
6-WAF : 36 pts  
7-USMO : 35 pts  
8-SM : 34 pts  
CAK : 34 pts  
10-RAC : 33 pts  
CJBG : 33 pts  
12-KAC : 32 pts  
13-MCO : 31 pts  
14-CAYB : 27 pts  
15-OD : 26 pts  
RCOZ : 26 pts

## Mondial féminin

Le nombre d'équipes participant à la Coupe du monde féminine de football va passer de 32 à 48, comme l'épreuve masculine, à partir de l'édition de 2031, a indiqué la Fédération internationale (FIFA).

La décision a été prise à l'unanimité par le conseil de la FIFA, a affirmé l'instance internationale dans un communiqué.

Cette augmentation du nombre d'équipes a été décidée "compte tenu des progrès remarquables réalisés récemment par le football féminin à travers le monde", explique la FIFA.

## Clap de fin pour le "Marrakech Express 2025"

Le "Marrakech Express 2025" a pris fin, samedi dans la commune de Ouirgane, relevant de la province d'Al Haouz, après un périple de 45 jours et plus de 3.500 km parcourus à vélo, alliant défi sportif et solidarité.

Initié par l'Association italienne CIP, cet événement international, qui a réuni une trentaine de cyclistes de divers horizons, avait pour objectif de promouvoir le tourisme inclusif, particulièrement au niveau de la province d'Al Haouz, touchée par le séisme du 8 septembre 2023.

Ce défi sportif et humain ayant traversé quatre pays, à savoir l'Italie, la France, l'Espagne et le Maroc, a été marqué par la participation de personnes à besoins spécifiques, apportant ainsi une dimension encore plus inclusive à cette manifestation sportive et solidaire.

De Torre Pellice, dans la province de Turin (Italie), jusqu'à Ouirgane, cette traversée à vélo a été aussi rythmée d'une série de projections de films et de rencontres culturelles visant à renforcer la portée de l'initiative.

L'événement a connu un accueil chaleureux au Maroc, notamment lors des étapes à Tanger, Rabat et Marrakech, qui ont favorisé des échanges pro-

fonds entre les participants et les communautés locales, dans une atmosphère empreinte d'émotion et de solidarité. Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, Mostapha Benkhalfa, membre de l'association CIP, a souligné que cette "aventure se veut avant tout un acte de solidarité envers les personnes touchées par le séisme d'Al Haouz, tout en incarnant une expérience profondément inclusive, marquée par la participation d'une personne non-voyante".

Il a ajouté qu'il s'agit d'un véritable défi, porteur d'un message fort, celui de démontrer que les personnes en situation de handicap sont pleinement capables de relever des défis ambitieux.

De son côté, Yasmina, jeune participante marocaine, a exprimé sa joie à l'issue de cette "aventure humaine hors du commun", affirmant que "cette expérience va bien au-delà du sport, puisqu'elle porte un objectif profondément noble et porteur de sens".

Au-delà de l'exploit sportif, l'événement a eu pour vocation de sensibiliser à l'inclusion et d'encourager le dépassement de soi, tout en contribuant aux efforts de développement du tourisme durable dans la province d'Al Haouz.

## 9ème course aux rythmes des Musiques Sacrées à Fès

La 9ème édition de la course aux rythmes des Musiques Sacrées aura lieu le 18 mai courant à Fès, célébrant le sport, le patrimoine et le rayonnement de la capitale spirituelle. Pas moins de 3000 participants sont attendus à cette course dont de grands noms du sport national et international en mobilisant les jeunes à travers les universités, les établissements et les lycées, selon un communiqué de l'Association Fès-Saiss, organisatrice de l'événement.

Coincitant avec la célébration du 20ème anniversaire de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), cette course s'inscrit dans une dynamique nationale de valorisation du sport en tant que levier de cohésion sociale, de développement humain et de rayonnement territorial. Les organisateurs ont mis à cette occasion l'accent sur les différents aspects se rapportant au déroulement de cette course de 10 km, qui se veut une fête sportive et de distraction.

"Depuis sa création, la course aux rythmes des Musiques Sacrées, à connu un succès croissant au fil de ses 8 précédentes éditions, attirant chaque année des centaines de participants marocains et étrangers", relève-t-on de même source, ajoutant qu'"elle s'est imposée comme un événement phare à la croisée du sport, de la culture et du tourisme rendant hommage à l'histoire millénaire de la ville de Fès- et à ses rem-

parts majestueux".

Cette manifestation, souligne le communiqué, intervient à un moment décisif pour la ville de Fès, appelée à jouer un rôle central dans les grandes échéances sportives internationales dont la CAN 2025 en décembre prochain et la Coupe du Monde 2030, que le Maroc coorganiserait avec l'Espagne et le Portugal.

Ces événements planétaires placent Fès sous les projecteurs et en font une vitrine du Maroc moderne et authentique, d'après le communiqué, qui ajoute que la valorisation des infrastructures, de son offre touristique et de son identité culturelle s'inscrit dans une dynamique globale, portée par la vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI.

Fès connaît aujourd'hui une véritable renaissance urbaine et sociale grâce à des programmes ambitieux de réhabilitation de la médina, de modernisation des équipements publics, de mobilité durable et d'inclusion des jeunes. La tenue d'événements comme la course de Fès-Saiss, souligne-t-on de même source, "contribue pleinement à l'attractivité de la ville et à la construction d'un positionnement international durable". La course, "un événement populaire, festif et engagé, partira de la porte principale du jardin Jnan Sbil à 9H", précise-t-on.

# Ligue 1 : L'OM et Monaco en Ligue des champions



Grâce à leur victoire au Havre et face à Lyon, combinées à des résultats favorables dans les autres rencontres, Marseille et Monaco ont assuré leur place sur le podium de Ligue 1, synonyme de qualification directe pour la prochaine Ligue des champions lors de la 33e et avant-dernière journée samedi.

En bas du classement, Saint-Étienne, vainqueur à Reims 2-0, reste 17e et premier reléguable, mais peut encore espérer chiper la 16e place, celle de barragiste, au Havre qui ne compte plus qu'un point d'avance sur les Verts et doit faire face à un calendrier moins abordable.

Pour assurer leur place en C1, Marseille, 2e, et Monaco, 3e, devaient s'imposer, ce qu'ils ont fait au Havre (3-1) et contre Lyon (2-0), mais aussi espérer

des résultats négatifs de leurs poursuivants, toujours en course avant cette journée pour leur ravir l'une de leurs deux places.

Or Nice, 4e, et Lille, 5e, ont joué respectivement à Rennes 2-0 et Brest 2-0, tandis que Strasbourg, 6e, qui restait sur douze matches sans défaite, est tombé à Angers (2-1), les Angevins, 14e, assurant ainsi leur maintien en première division.

Rien n'est joué non plus en bas de classement où Saint-Étienne, 30 points, après sa victoire à Reims (2-0), peut espérer prendre sur le fil la place de barragiste au Havre, 31 points, qui l'occupe avant la 34e et dernière journée de Ligue 1.

Saint-Étienne recevra Toulouse qui n'a plus rien à jouer tandis que Le Havre se déplacera à Strasbourg, en

course pour une place européenne donc.

Avec deux points d'avance sur Le Havre, Reims, victime de Saint-Étienne, et Nantes, qui est allé chercher un match nul à Auxerre (1-1), ne sont pas mathématiquement maintenus et trembleront jusqu'au bout pour rester en Ligue 1.

C'est presque anecdotique, mais après deux revers consécutifs en L1, le PSG a renoué logiquement avec le succès chez la lanterne rouge montpelliéraine, déjà reléguée en Ligue 2.

Dans une équipe totalement remaniée, Gonçalo Ramos s'est illustré en inscrivant un triplé. Pour son dernier match à domicile en L1, le MHSC a joué avec ses armes, inscrivant un but pour l'honneur grâce à Tanguy Coulibaly.

## Le Séville FC condamne l'agression de ses joueurs et appelle à des poursuites judiciaires

Le Séville FC a vivement condamné dimanche "les actes de vandalisme" d'un groupe d'ultras qui ont obligé l'équipe à dormir dans sa cité sportive, après la défaite 3-2 sur le terrain du Celta Vigo, qui rapproche l'équipe andalouse de la menace d'une relégation.

"Le Séville FC condamne fermement les actes de vandalisme organisés ce samedi soir à la Ciudad Deportiva José Ramon Cisneros Palacios, lors de l'arrivée de l'équipe première dans ses installations après le match contre le Celta Vigo", a déclaré le club sévillan dans un communiqué.

Une centaine de supporters du Séville FC se sont rassemblés au complexe sportif du club pour protester contre ses résultats médiocres. Ils ont tenté d'attendre la délégation de Séville à l'aéroport, mais n'y étant pas parvenus, ils se sont rendus sur le terrain d'entraînement de l'équipe pour se faire entendre. Le bus transportant les joueurs et le personnel d'encadrement a essuyé des projectiles, alors que les joueurs ont été copieusement insultés.

Certains supporters ont tenté d'investir les locaux, mais ont été contenus par la police et les services de sécurité du club.

Le club sévillan, habitué à jouer l'Europe, est en crise sportive et financière et encore en danger, avec seulement six points d'avance sur Las Palmas, le premier reléguable.

"Le Séville FC comprend que la situation sportive de l'équipe, qui n'est pas celle que tout Sévillan souhaiterait voir, peut conduire à des protestations, mais celles-ci sont inacceptables si elles sont accompagnées d'agressions, de menaces ou d'actes de vandalisme", précise le communiqué.

En Galice samedi soir, la formation andalouse n'est pas parvenue à s'imposer malgré sa supériorité numérique.

À la suite de ces violences, le club a demandé aux forces de sécurité de déterminer les responsables de ces événements "ignobles, perpétrés par une bande de radicaux organisés, qui ont agi avec une extrême violence".

En outre, le club "dénoncera devant les autorités compétentes les agressions d'une rare violence dont ont été victimes ses employés, ses joueurs, son personnel technique et ses dirigeants à leur arrivée à la Ciudad Deportiva. Des agressions qui ont contraint l'équipe première de Séville à passer la nuit dans les installations", poursuit le communiqué.

# Hambourg retrouve l'élite après sept ans de purgatoire

Sept ans après son unique relégation en 2e division, Hambourg a validé samedi soir sa remontée en Bundesliga, actant le retour d'un géant déchu du football allemand, champion national à six reprises et champion d'Europe il y a plus de quatre décennies.

Le 12 mai 2018, à l'issue de la dernière journée de Bundesliga et malgré une victoire à domicile contre le Borussia Mönchengladbach, le Hamburger SV était relégué en deuxième division.

Le dernier club allemand à avoir disputé jusque-là toutes les saisons de la Bundesliga, créée en 1963, était tombé. L'horloge installée depuis 2001 dans le Volksparkstadion et qui faisait le décompte du temps passés en Bundesliga, s'est arrêtée sur 54 ans, 261 jours, 36 minutes et 2 secondes. Elle se trouve depuis au Musée du foot allemand à Dortmund.

Cette première relégation dans l'histoire du club d'Uwe Seeler, légende des années 1950/60, avait été repoussée de justesse pendant plusieurs années, avec une première alerte dès 2012 (15e) puis deux barrages (2014 et 2015) remportés. Jusqu'à la saison 2017/18 terminée avec 31 points, bien insuffisants pour se maintenir.

Samedi soir, après 2.555 jours de purgatoire, sept entraîneurs différents et trois intérimaires, des déceptions, des espoirs envolés et de cruelles désillusions, le HSV (prononcé Ha-Ess-Faou en

allemand) a enfin retrouvé sa place parmi l'élite, grâce à sa victoire contre Ulm (6-1).

C'est finalement sous la direction d'un enfant de Hambourg, Merlin Polzin, 34 ans, appelé en pompier de service à la mi-février 2024 et à nouveau dans ce costume à partir de fin novembre 2024, que le club est parvenu à se fixer aux deux premières places de la 2e division, synonyme de montée.

Au coup de sifflet final, les plus de 56.000 spectateurs du Volksparkstadion de Hambourg ont envahi la pelouse pour célébrer le retour tant attendu en Bundesliga, qu'ils pensaient avoir assuré le 28 mai 2023.

Lors de cette dernière journée de la saison 2022/23, Hambourg était allé s'imposer à Sandhausen. Le speaker du stade avait annoncé la remontée du club du Nord de l'Allemagne par erreur, car dans le même temps Heidenheim était parvenu à arracher la victoire grâce à deux buts dans le temps additionnel à Ratisbonne (3-2) pour dépasser Hambourg au finish.

Cette cruelle rencontre se déroulait quarante ans et trois jours après le sacre européen de 1983 de l'équipe de Ernst Happel, avec Felix Magath (unique buteur de la finale), Horst Hrubesch et Manfred Kaltz contre la Juventus Turin de Giovanni Trapattoni où évoluaient Michel Platini, Dino Zoff ou encore Paolo Rossi, au stade



olympique d'Athènes.

Car avant la domination sans partage -ou presque- du Bayern sur la scène nationale à partir des années 2000, Hambourg a été l'une des places fortes du foot allemand dans les années 1970 et 1980, aux côtés de Munich et du Borussia Mönchengladbach, avec trois sacres en Bundesliga (1979, 1982, 1983) venus s'ajouter aux trois premiers (1923, 1928, 1960), et deux Coupes d'Allemagne (1976 et 1987).

Le Volksparkstadion, à guichets fermés samedi pour la 13e fois de la saison sur 17 matches,

a vu quelques-uns des meilleurs joueurs du monde évoluer sous les couleurs du HSV, de Franz Beckenbauer (en fin de carrière) à Kevin Keegan, en passant par Rafael van der Vaart pour ne citer qu'eux, aux côtés des héros de 1983.

Plus récemment, Hakan Calhanoglu (qui disputera la finale de la Ligue des champions avec l'Inter Milan), Son Heung-min ou encore Jonathan Tah sont passés par Hambourg. Ils sont les symboles d'un lustre d'autant que le club de la deuxième ville d'Allemagne aspire désormais à retrouver.

## L'iboga, plante sacrée au Gabon et remède ancestral convoité

Remède ancestral des peuples de la forêt équatoriale, plante sacrée et psychotrope utilisé pour guérir les addictions : au Gabon, où l'usage de l'iboga est millénaire, des acteurs tentent de valoriser cette ressource végétale convoitée à l'international.

Cet arbuste endémique de la forêt du bassin du Congo, poumon de l'Afrique centrale, est indissociable au Gabon de la spiritualité traditionnelle bwiti, où il est utilisé au cours de cérémonies, réduit en poudre hallucinogène tirée de sa racine.

Or plusieurs études universitaires ont démontré l'efficacité de l'ibogaïne, l'un de ses principes actifs, à traiter les dépendances aux drogues, le stress post-traumatique et les maladies neurodégénératives, entraînant un intérêt croissant de la médecine et de l'industrie pharmaceutique.

Au Gabon, où les exportations d'iboga sont rares et strictement encadrées, la plante reste majoritairement "sauvage ou cultivée pour une utilisation traditionnelle", même si "des efforts se multiplient pour domestiquer la plante", explique Florence Minko, du ministère des Eaux et Forêts.

La mélodie de mounongo, une harpe traditionnelle gabonaise, accompagne la procession d'initiés dans un rituel préalable à la récolte de la racine d'iboga à Ndossi Village, près de Libreville.

Parmi eux, Teddy Van Bonda Ndong, 31 ans et initié au bwiti depuis ses neuf ans,

consomme le "bois sacré" au cours des cérémonies, mais aussi en petites quantités, quasi quotidiennement, assurant en retirant des "vertus pour sa santé mentale et physique".

C'est pour expérimenter "le pouvoir de transformation" de la plante que Stephen Windsor-Clive, un retraité de 68 ans, a voyagé du Royaume-Uni jusqu'au Gabon. Sa fille de 37 ans souffre de troubles mentaux et après 10 ans d'errance médicale et plusieurs hospitalisations, l'iboga qu'il a découvert en ligne est "sa dernière tentative", confie-t-il à l'AFP.

Après 10 jours d'initiation au Bwiti, au cours duquel l'homme a consommé la substance accompagné par Tatayo, le "nganga" ou guide spirituel de la communauté Ebando à Libreville, le retraité anglais veut "faire vivre cette expérience à (sa) fille", convaincu qu'une "force mystérieuse réside dans cette plante pour aider de nombreuses sphères de la conscience humaine".

Assis au pied d'un fromager au tronc peint d'un bleu nuit, Tafara Kennedy Chinyere, un artiste venu du Zimbabwe pour s'initier chez Tatayo, se dit apaisé : "Je me sens bien dans mon corps, et mon esprit. (...) J'en suis venu à réaliser que certaines choses n'ont plus aucune place dans mon existence", dit-il en évoquant son "anxiété".

Docteur microbiologiste gabonais, initié au Bwiti, Yoan Mboussou fabrique dans son petit laboratoire situé non loin de Libreville des gâteaux de 500 mg d'iboga, commercialisés au

Gabon comme complément alimentaire "anti-fatigue, anti-oxydant et anti-addictif".

Un produit pour lequel il espère obtenir une autorisation d'exportation, convaincu que l'iboga est un "levier potentiel pour développer l'économie et le pays tout entier".

"Aujourd'hui, le potentiel économique issu de l'iboga échappe clairement au Gabon", regrette Yann Guignon, spécialiste franco-gabonais de l'ONG Blessing of the Forest, qui estime que la plante pourrait entre autres répondre à la "crise des opiacés" ou aux "suicides de vétérans de guerre" aux Etats-Unis.

Une hypothèse confirmée par une étude de l'université américaine de Stanford, qui indique en 2024 que l'ibogaïne, "associée au magnésium pour protéger le cœur, réduit efficacement et en toute sécurité le syndrome de stress post-traumatique, l'anxiété, la dépression, et améliore le bien-être des vétérans souffrant d'un traumatisme crânien".

L'iboga reste considérée comme un stupéfiant en France ou aux Etats-Unis en raison de risques pour la santé. Aux Pays-Bas, au Mexique ou au Portugal, des centres de traitement à l'ibogaïne ou à l'iboga se développent depuis plusieurs années.

Des dizaines de brevets étrangers ont été déposés sur l'application thérapeutique de l'ibogaïne, excluant de fait le Gabon, bien que "la plupart soient issus de l'étude de l'utilisation de l'iboga par les Gabonais, en particulier les traditionalistes bwitistes", selon M. Guignon.

D'autant plus qu'il est possible de produire de l'ibogaïne de synthèse ou de s'orienter vers d'autres plantes, comme le Voacanga Africana, disponible en plus grande quantité au Mexique ou au Ghana afin de produire de l'ibogaïne à des tarifs défiant toute concurrence", explique-t-il.

"Le Gabon perd énormément, car il ne s'est pas positionné à temps sur ce marché en développant des plantations d'iboga conséquentes, un laboratoire national de transformation et une vraie politique industrielle", affirme M. Guignon, qui déplore l'absence "de propriété intellectuelle" pour "protéger les connaissances traditionnelles".

Une seule structure possède l'autorisation d'exporter l'iboga hors du Gabon.

Mais ce nombre devrait croître ces prochaines années car "des opérateurs économiques sont engagés dans une production à visée commerciale selon le protocole de Nagoya", ratifié par le Gabon en 2012 pour assurer une "redistribution équitable" des bénéfices, explique Florence Minko.

"Nous avons rédigé une stratégie nationale de conservation et d'utilisation durable du produit" et "des assises qui réuniront toutes les parties : ONG, traditionalistes, scientifiques, seront prochainement organisées", assure-t-elle.

"C'est une énorme ressource pour le Gabon", dit-elle, enthousiaste, appelant à créer une "indication géographique" pour un "iboga made in Gabon".

### Recettes

## Gâteaux aux fruits



#### Ingrédients :

Fruits et noix  
250 ml (1 tasse) de fruits confits mélangés  
125 ml (1/2 tasse) de cerises rouges confites entières et dénoyautées  
125 ml (1/2 tasse) de dattes séchées, dénoyautées et coupées en deux  
125 ml (1/2 tasse) de raisins secs  
125 ml (1/2 tasse) de canneberges séchées  
125 ml (1/2 tasse) de demi-pacanes  
125 ml (1/2 tasse) d'amandes entières blanchies ou non

#### Gâteaux

180 ml (3/4 tasse) de farine tout usage non blanchie  
1 ml (1/4 c. à thé) de bicarbonate de soude  
1 ml (1/4 c. à thé) de sel  
1 ml (1/4 c. à thé) de cannelle moulue  
1 ml (1/4 c. à thé) de muscade moulue  
125 ml (1/2 tasse) de beurre non salé, ramolli  
125 ml (1/2 tasse) de cassonade

2 oeufs  
250 ml (1 tasse) de cognac ou de Grand Marnier, environ

#### Préparation :

Fruits et noix  
Dans un bol, mélanger tous les ingrédients. Réserver.

#### Gâteaux

Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 180 °C (350 °F). Beurrer trois moules à pain d'environ 15 x 7,5 cm (6 x 3 po) et les tapisser d'une bande de papier parchemin en le laissant dépasser sur deux côtés.

Dans un bol, mélanger la farine, le bicarbonate, le sel et les épices. Réserver.

Dans un autre bol, crémier le beurre avec la cassonade au batteur électrique. Ajouter les oeufs, un à la fois, en battant jusqu'à ce que le mélange soit lisse. À basse vitesse, incorporer les ingrédients secs.

À l'aide d'une spatule, incorporer le mélange de fruits et de noix à la pâte. Répartir dans les moules et cuire au four de 40 à 45 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre des gâteaux en ressorte propre. Laisser tiédir. Démouler et laisser refroidir complètement sur une grille.

Badigeonner les gâteaux avec 30 ml (2 c. à soupe) de cognac ou de Grand Marnier. Répéter l'opération deux fois par semaine pendant un mois. Garder au frais dans un contenant ou un sac à fermeture hermétique jusqu'au moment de servir.

Trancher les gâteaux finement.

## Les 10% les plus riches responsables de deux tiers du réchauffement climatique

Les 10% des personnes les plus riches de la planète sont responsables des deux tiers du réchauffement climatique depuis 1990, selon une étude quantifiant pour la première fois l'impact de la concentration des richesses privées sur les événements climatiques extrêmes.

"Nous établissons un lien direct entre l'empreinte carbone des individus les plus riches et les impacts climatiques", a déclaré à l'AFP Sarah Schongart de l'université de Zurich, autrice principale de cette étude publiée mercredi dans Nature Climate Change. "On passe ainsi de la comptabilité des émissions carbone à la responsabilité climatique", a-t-elle ajouté.

Les émissions des 10% des personnes les plus riches en Chine et aux États-Unis, qui représentent à eux seuls près de la moitié de la pollution mondiale liée au carbone, ont chacune multiplié par deux ou trois les extrêmes de chaleur, indique l'étude.

Et par rapport à la moyenne mondiale, 1% des plus fortunés ont contribué 26 fois plus aux vagues de chaleur centennales, et 17 fois plus aux sécheresses en Amazonie.

Pour arriver à ces conclusions, Mme Schongart et ses collègues ont combiné des données économiques et des simulations climatiques pour retracer les émissions des diffé-

rents groupes de revenus mondiaux et évaluer leur impact sur des types spécifiques de phénomènes météorologiques extrêmes liés au réchauffement climatique.

Les chercheurs ont également mis en évidence le rôle important des investissements financiers dans les émissions de gaz à effet de serre, et pas seulement la corrélation avec le mode de vie ou la consommation personnelle des personnes les plus riches.

"Une action climatique qui ne prendrait pas en compte les responsabilités démesurées des plus riches risque de passer à côté de l'un des leviers les plus puissants dont nous disposons pour réduire les dommages futurs", estime Carl-Friedrich Schlessner, directeur du Groupe de recherche intégré sur les impacts climatiques à l'Institut international d'analyse des systèmes appliqués, près de Vienne.

Les détenteurs de capitaux, a-t-il noté, pourraient rendre des comptes de leurs impacts climatiques par le biais d'impôts progressifs sur la fortune et les investissements favorisant les émissions carbonées.

Des recherches antérieures ont montré que la taxation des émissions liées aux actifs est plus équitable que les taxes carbone appliquées à l'ensemble de la population, qui ont tendance à peser sur les plus faibles revenus.